Trimestriel | Avril 2016 | 8€ | N°ISSN : 2118-2310

6 millions de malentendants

Le magazine des associations de devenus sourds ou malentendants 21

- **Sourdine accueille le Bucodes SurdiFrance à Fouesnant !**
- **Communiquer autrement**
- **Remise du prix du meilleur film sous-titré**

Nos **lecteurs** nous écrivent

Page technique du dernier numéro

Comme les précédents, le numéro 20 de ***6 millions de malentendants*** apporte des informations intéressantes et utiles au quotidien.
Ainsi la page sur les aides techniques : trop de malentendants ignorent l'apport des boucles d'induction magnétique et ne savent pas que de plus en plus de guichets et de salles sont équipés. Et beaucoup n'osent pas demander à utiliser ces équipements, souvent parce qu'ils ne savent pas comment s'y prendre.
Il y a aussi une autre raison : bien des équipements ne sont pas en marche, ou ils fonctionnent mal. Je remarque d'ailleurs que sur la photo du boîtier de guichet de la page 18 il manque un élément important : le micro directionnel à brancher au boîtier. Il y a un micro intégré, mais comme il est omnidirectionnel, il capte tous les bruits et le malentendant entend tous ces bruits en essayant de comprendre la parole.
Pour ma part j'ai renoncé à utiliser ces équipements dans ces conditions. Mais avec le micro directionnel tout change. Et des entendants qui ont testé l'écouteur sont arrivés à la même conclusion !

■ **Jeanne Guigo**

La suite du témoignage Musique de Brigitte, dans *6 millions de malentendants* n°20

Suite à nos échanges de mail, mon ORL ne connaît pas la musicothérapie ainsi que vous me l'avez expliquée (rééducation à la musique), il ne la connaît qu'en tant que thérapie pour le bien-être par la musique ; ce qui est complètement différent. Il m'a orientée vers une orthophoniste spécialisée dans la surdité à qui j'ai parlé de mon problème. Elle pense qu'un apprentissage de la lecture labiale ne peut qu'avoir un effet positif sur mon cerveau, ce qui est susceptible d'agir sur ma perception de la musique. Mais elle ne m'a pas parlé de rééducation à la musique. J'ai pu évoquer, lors d'une activité, ce problème d'audition de la musique à une personne qui, bien qu'ayant des problèmes d'audition, continue d'aller au concert ! Cela m'a sidérée. J'espère la rencontrer à nouveau pour approfondir le sujet.

■ **Brigitte**

Notre ami Cheikh N'Diaye a publié un livre

Tous ceux qui ont participé au voyage de l'ARDDS au Sénégal en 2006, se souviennent de Cheikh N'Diaye, peintre et poète sourd rencontré à M'Bour. Nous avons vendu quelques-uns de ses tableaux lors d'une AG et publié un de ses poèmes dans *La Caravelle*. Cheikh est par ailleurs secrétaire général de l'Association des Sourds sénégalais.
Il vient de publier un livre en français, intitulé « *L'Étranger* ». C'est l'histoire d'un villageois sénégalais qui visite Dakar et qui devient par la suite champion de lutte. Les différences de mentalité entre Dakar et les villages perdus dans la brousse sont analysées avec finesse. Les aventures du héros sont savoureuses. J'ai pris plaisir à lire ce petit roman de 150 pages et vous en recommande la lecture. Évidemment Cheikh serait heureux de recevoir vos appréciations. C'est un fervent défenseur de la langue française ; il est invité à participer aux Journées de la francophonie qui se sont tenues à Dakar à la fin du mois de mars.
« L'Étranger », Cheikh N'Diaye, 2016, Éditions EDILIVRE - 14,50 € - voir le site : **www.edilivre.com**. *On peut aussi acheter le livre en passant par un diffuseur tel qu'Amazon.*

■ **René Cottin**

Information

« La qualité de vie de travail quand on est sourd ou malentendant, parlons-en… »
Si cette thématique vous intéresse, une conférence aura lieu le 25 mai 2016 de 18h30 à 20h30 à la Maison des Associations, suivie d'un cocktail.
Maison des Associations du 6e
60-62, rue Saint-André des Arts - 75006 Paris
Réservation indispensable auprès de :
sorties@ardds.org

Donnez votre avis sur les sous-titrages !

Vous constatez que les sous-titres sont bons, mauvais ou absents à la télévision ? Téléchargez Avametrie !
Malgré la loi et les progrès réalisés par les chaînes TV, les sous-titres sont encore trop souvent absents ou de mauvaise qualité. Nous devons aider les professionnels à mieux comprendre les besoins du public. L'application AVAMETRIE, disponible sur Apple store et Google Play, permet au téléspectateur de noter l'absence ou la qualité du sous-titrage du programme qu'il est en train de regarder. L'équipe d'Avametrie recueille ensuite tous les témoignages envoyés et les envoie aux acteurs concernés pour que le sous-titrage puisse être amélioré.
Site Internet : www.avametrie.fr

■ **Emmanuelle Aboaf**

Dernière minute…

Le 50° film de Paul Vecchiali, « *Le cancre* », avec Catherine Deneuve, Mathieu Amalric, Pascal Cervo, Annie Cordy et bien d'autres encore, figure dans la sélection officielle du 69° Festival de Cannes. À suivre…

■ **Christian Guittet**

6 millions de malentendants

Sommaire

Courrier des lecteurs

Éditorial

Vie associative
- Sourdine accueille le Bucodes SurdiFrance à Fouesnant ! 4
- Différents comme tout le monde : une journée à Montpellier 5
- Cinq stagiaires de Surdi 13 à Besançon 6
- « Une journée ordinaire » un DVD d'Oreille et Vie 7

Dossier
- Communiquer autrement 8

Appareillage
- Les audioprothèses font (enfin) la une des médias ! 15
- Le Bucodes SurdiFrance en action 16

Médecine
- L'accueil des sourds et malentendants à Lyon 18
- Le Baromètre Santé Sourds Malentendants est paru ! 19
- Implants, recherche… et communication ! 20

Témoignage | Reportage
- Hommage à Marc Renard 22
- Les sourds dans la ville : un ouvrage monumental 22

Pratique
- Le projet T-Jack d'Audispensable 23
- Encore des progrès à faire… 24
- La tapisserie, un sujet bien loin de l'oreille ? 25

Europe | Internationale
- Le Congrès européen 26

Culture
- Remise du prix du meilleur film sous-titré 29
  - Événement à l'espace Miramar, à Cannes 30
  - Une récompense pleine de sens pour Agir Pour l'Audition 31
  - Et maintenant ? 31

6 millions de malentendants
est une publication trimestrielle de l'ARDDS (réalisée en commun par le Bucodes SurdiFrance et l'ARDDS)
Maison des associations du XXe (boîte n°82)
1-3, rue Frédérick Lemaître - 75020 Paris

Ce numéro a été tiré à 2 500 exemplaires
Directeur de la publication : Brice Meyer-Heine
Rédactrice en chef : Maripaule Peysson-Pelloux
Rédactrices en chef adjointes : Aisa Cleyet-Marel, Anne-Marie Choupin
Courrier des lecteurs : **courrierlecteurs@surdifrance.org**
Ont collaboré à ce numéro : Sourdine, Laureline Astié, A. Y., Lumioara Billière-George, L. de Chavigny, Maripaule Peysson-Pelloux, Aisa Cleyet-Marel, Emilie Troille, Laure Rabain, Richard Darbéra, Nicole Leitienne, Anne-Marie Choupin, René Cottin, Audispensable, Irène Aliouat, Catherine Lefèbvre, Manouck Burgnard, Christian Guittet
Crédits photos : M. Moal, Laureline Astié, Aisa Cleyet-Marel, Surdi 13, Oreille et Vie, Ellen Tierie, Emilie Troille, Antoine Pelloux, CNRS Marseille, M. Renard, Audispensable, Audition & Écoute 33, élèves de la section cinéma-audiovisuel du lycée Bristol à Cannes (M. Bonfanti), Gwendal Le Flem, Claude Folgoas • **Couverture :** photo de Christian Guittet
Mise en page • Impression : Ouaf ! Ouaf ! Le marchand de couleurs
16, passage de l'Industrie - 92130 Issy-les-Moulineaux
Tél. : 0140 930 302 - www.lmdc.net
Commission paritaire : 0621 G 84996 • **ISSN :** 2118-2310

Éditorial

Communiquer autrement

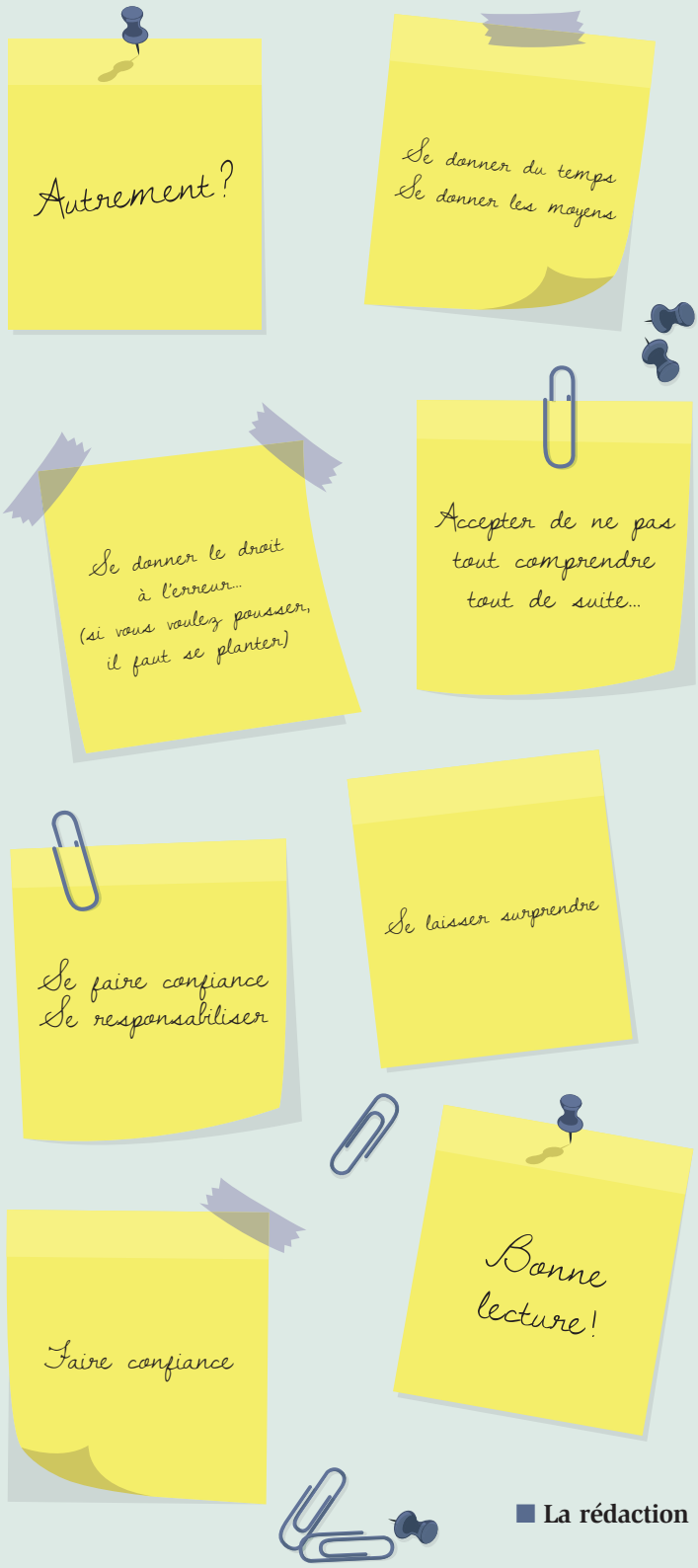

■ **La rédaction**

Thème du dossier dans le prochain numéro : « *Les journées européennes* »

Merci de nous faire parvenir vos courriers et témoignages à courrierlecteurs@surdifrance.org. ■

Sourdine accueille le Bucodes SurdiFrance à Fouesnant !

L'assemblée générale du Bucodes SurdiFrance se tiendra du 10 au 12 juin 2016 dans le Finistère. C'est l'occasion de venir en Bretagne, réservez déjà vos dates !

Sourdine vous accueillera sous le soleil, bien entendu. Les réunions se tiendront à l'ARCHIPEL, centre des arts et de la culture, dans une salle de 420 places, équipée d'une boucle magnétique. Elles seront transcrites en simultané par la SCOP Le Messageur.

L'assemblée générale annuelle aura lieu le samedi 11 juin. Elle permettra de faire le bilan de l'année écoulée, d'échanger sur les projets et de voter sur les orientations 2016-2017 du Bucodes SurdiFrance.
Cette assemblée générale sera suivie d'une réunion du conseil d'administration.
Mais dès le vendredi l'association Sourdine vous a préparé une journée de rencontres et conférences (gratuites) à laquelle tout un chacun peut prendre part.

La pointe du Raz en Finistère

L'Archipel à Fouesnant

© Claude Folgoas

Au programme

Le matin, une promenade dans les marais avec Lulu, guide-animatrice nature, pour écouter les oiseaux avec boucles magnétiques individuelles et déguster des plantes sauvages…

L'après-midi, un atelier sur les bienfaits de la musique pour les personnes malentendantes, animé par une professeure de musique suivi d'une conférence sur l'ouïe des animaux marins, par Lucia Di Orio, chercheuse en écologie acoustique.

En soirée, une conférence sur le traitement des acouphènes, par le Dr Anne Marie PIFFAUT, psychothérapeute ORL, auteure de *L'Acouphène dans tous ses états*.

Le dimanche matin sera studieux ! Les participants, inscrits au préalable, seront invités à réfléchir en ateliers sur les thèmes prévus :
- Vie associative, partages et mutualisation des pratiques.
- Travail et malaudition.
- Cartographie des lieux accessibles aux malentendants en France.

Une visite du Musée des Beaux Arts de Quimper sera proposée le dimanche après-midi.
Rapprochez-vous de votre association qui a reçu le programme détaillé. Vous le retrouverez également sur le site SurdiFrance, avec le formulaire d'inscription ainsi qu'une liste d'hébergements proposée par l'Office du Tourisme de Fouesnant.
Ce week-end de juin sera sans doute favorable à de bien belles rencontres. Nous vous attendons nombreux !

■ **Sourdine**

Différents comme tout le monde : une journée à Montpellier

Étudiante en deuxième année de licence sciences du langage, j'ai choisi une option stage. Ce stage a pour but d'approfondir un domaine d'étude. Pour ma part, c'est le domaine de la surdité. Un de mes enseignants m'a proposé un stage avec L'ARDDS38. Ce qui m'amène à participer à diverses missions et permet de m'intégrer pleinement à cette association.

J'ai participé dans le cadre de l'action « *Différents comme tout le monde* » (voir ***6 millions de malentendants*** 17, page 4) à Montpellier à une journée de sensibilisation de collégiens de 5e. La présidente a pris le temps de m'accueillir et de me présenter aux divers membres qui encadraient cette journée.

Parmi les ateliers mis en place sur les différents handicaps, Surdi 34 présentait un atelier autour de la malentendance.

Deux bénévoles de Surdi 34 l'ont géré sous les yeux réceptifs des enfants, qui m'ont tous laissé un très bon retour. C'est souvent avec beaucoup d'étonnement que les enfants se rendent compte de la difficulté qu'ont les personnes malentendantes à comprendre le message du locuteur.

C'est autour du thème de la lecture labiale que l'atelier a pris forme. Par groupe de deux, les élèves avaient un casque isolant du bruit sur les oreilles et une liste de mots qu'il fallait comprendre.

Ce fut une expérience enrichissante et nouvelle ! Pour moi, et pour l'ARDDS 38 dont je suis la stagiaire !

Je pense qu'il est important que les enfants participant à une journée de sensibilisation sur les différents handicaps soient informés sur la surdité.

De nos jours, il est primordial de mieux faire connaître la surdité qui a une part d'invisibilité mais qui touche pourtant six millions de personnes en France, tous âges confondus.

C'est en effet un réel handicap pour la communication mais également pour écouter la radio, regarder la télévision, aller au cinéma, avoir une conversation téléphonique… Ces exemples montrent les difficultés que rencontrent les personnes malentendantes. Mais il existe des aides techniques qui sont encore trop souvent méconnues tout comme les comportements à adopter pour faciliter la communication. Ainsi, de la même manière qu'on peut aider une personne malvoyante avec des gestes simples, les entendants doivent apprendre à avoir les bonnes attitudes pour une communication facilitée.

Il faut donc continuer à faire entendre au sein de la population, les démarches existantes pour rendre les choses plus accessibles.
C'est avec les réponses aux questions qu'ils se posaient, de nouvelles connaissances et une mise en situation, que les jeunes collégiens finissaient cette journée.

Un grand merci à tous ceux qui étaient présents lors de cette action et bien sûr à ARDDS 38 et Surdi 34 qui m'ont permis de vivre cette belle journée.

Laureline Astié

Cinq stagiaires de Surdi 13 à Besançon

Lundi 24 août 2015, 8h du matin - Gare TGV d'Aix-en-Provence - Cinq familles sur les quais pour accompagner les cinq participants au stage de lecture labiale de Besançon. Ce sont quatre filles et un garçon qui se connaissent déjà, et qui, convaincus par les anciennes ont sauté le pas. Annie, Chantal, Jean-Marc, Patricia et Yolaine se voient toute l'année aux cours de lecture labiale avec Odile, leur orthophoniste attitrée, qui participe elle aussi à ce stage depuis quinze ans en tant que formatrice.

Bien organisés : le handicap invisible des cinq stagiaires a paradoxalement développé leur sens de la communication, et, l'organisation pratique du transport vers Besançon s'est fait assez naturellement. Le jour J, les quatre filles s'installent dans un wagon, tandis que Jean-Marc, voyage seul à cause de son fauteuil roulant, pris en charge par les services de la SNCF. C'est un membre d'Handi-Sport qui le transportera directement à son arrivée jusqu'au centre d'hébergement.

Accueil : au Centre International de Séjour de Besançon, le grand hall d'accueil se remplit peu à peu des nouveaux arrivants. L'organisation paraît bien huilée, et tandis que les premiers arrivants sont informés et guidés vers l'intérieur du centre, Jean-Marc, est pris en charge par un organisateur de l'ARDDS qui le conduit vers une chambre spécialement aménagée.

Top départ : dès 18h, une première réunion d'information nous attend dans une salle. Nous sommes au total cinquante-neuf personnes, stagiaires, organisateurs et orthophonistes inclus, cinq dames et un monsieur qui dans le courant de l'année, se sont concertés, rencontrés pour travailler et harmoniser le contenu de ce stage. Sur le grand tableau blanc, les noms des stagiaires s'inscrivent constituant, au fur et à mesure de la présentation succincte de chacun, les six futurs groupes d'étude. L'équilibre en nombre semble être la règle au départ : deux groupes d'initiation, deux autres de perfectionnement et d'actualisation, et deux groupes d'approfondissement.

Attentions et partages : le stage de lecture labiale, c'est l'acquisition d'une méthodologie, mais c'est aussi un moment unique de partages. Se retrouver entre personnes ayant le même handicap rapproche et facilite la communication puisque chacun de nous, sait par expérience personnelle, ce qui est bon pour soi et donc a fortiori bon pour tous les autres ; tout ce qui dans la vie quotidienne nous irrite et nous manque tant de la part de nos proches. Malgré la canicule, les matins studieux, et les contraintes des horaires serrés, nous sommes, pendant une semaine entière, dans notre élément, choyés et aimés.

Travail : les cours commencent à 9h chaque matin et se poursuivent jusqu'à midi, nous autorisant une pause-café méritée et bienfaitrice car l'apprentissage de la lecture labiale exige attention redoublée et une super concentration.

Les stagiaires sont de tout âge. Pratiquement toutes les régions de France sont représentées et c'est une gageure d'entendre les accents et tenter de les comprendre.

Détente, sorties et information : les moments partagés des repas sont le lâcher prise des stagiaires et il vaut mieux éteindre son aide auditive ! Les moments de pure détente sont agréables, les intercours, les sorties organisées par l'ARDDS ou entre nous, pour découvrir la ville de Besançon, ses attraits multiples et contrastés, pour chanter a cappella, faux comme seuls des sourds en sont capables, mais heureux aussi de pouvoir le faire, le premier loto en lecture labiale, les réunions où une représentante de la Maison Départementale des Personnes Handicapées du Doubs (MDPH) et le Professeur Tavernier, ORL au CHU de Besançon, nous captivent lors de leurs interventions, et le super apéritif d'adieux du dimanche soir où la montée en puissance des émotions est à son comble.

Fin de stage : la semaine s'achève ; on espère se revoir l'été prochain dans une nouvelle ville de France, une future région à découvrir. Et peu à peu, le silence s'installe dans nos têtes. Nous sommes conquis par l'expérience, grandis et plus forts désormais.

■ **A. Y.**

« Une journée ordinaire »
un DVD d'Oreille et Vie

Quelle bonne surprise ! Un film montrant avec beaucoup de justesse notre vécu de malentendant : une belle manière de partager avec nos entourages l'expérience de notre handicap.

Comme Mathieu, le héros de ce film, je n'arrive pas à localiser d'où sonne mon portable ni d'où klaxonne une voiture. Comme lui, je me suis trouvée d'innombrables fois sur un quai de métro ou dans une gare où les annonces par haut-parleur ne sont qu'un charabia incompréhensible. Comme lui, je ne peux me servir correctement d'un interphone. Comme lui, je me sens exclue des échanges devant une machine à café chacun balayant ma demande d'un « *ce n'est pas important* ».

Comme lui, j'essaye de contourner ces obstacles et comme lui, je suis très fatiguée à la fin de la journée.

N'oublions pas que le jeune Mathieu est un privilégié : il est appareillé, dispose d'un équipement portable avec des micros que ses collègues de travail utilisent lors des réunions ce qui lui permet de recevoir directement dans ses prothèses ce qu'ils disent ainsi que d'un poste de travail aménagé.

Nous, devenus sourds ou malentendants, connaissons tous ces journées ordinaires et n'avons pas de peine à nous reconnaître dans ce film, mais notre entourage mésestime tous ces moments pénibles, notre fatigue, notre isolement, notre difficulté à les surmonter.

Ce film est donc un bon moyen de les solidariser à nos démarches.

> *Comme Mathieu, le héros de ce film, j'essaye de contourner ces obstacles et comme lui, je suis très fatiguée à la fin de la journée*

La deuxième partie du film présente plusieurs témoignages de notre vécu. Mon mari et moi avons décidé de le montrer à nos petits enfants et à leurs parents. Et comme il ne dure que 27 minutes, j'utiliserai ce film lors de certaines sensibilisations sur la malentendance.

Vous pouvez commander ce DVD auprès d'*Oreille et Vie* sur : www.oreilleetvie.org au prix de 6,40 €.
Maison des Associations de Lorient
12, rue Colbert - 56100 Lorient

Lumioara Billière-George

Publicité

LABORATOIRE DE CORRECTION AUDITIVE
études et applications
20, rue Thérèse, angle avenue de l'Opéra - 75001 PARIS
Tél. : 01 42 96 87 70 - Fax : 01 49 26 02 25 - Courriel : opera@lcabizaguet.fr

Communiquer autrement

Communiquer (du latin communis = commun) signifie échange d'informations et de compréhension mutuelle. Grâce à la communication, l'homme fait l'expérience de soi et des autres. Il communique pour agir sur les autres, pour être approuvé, pour exprimer ses besoins et pour obtenir une chose précise. Sans communication il n'y a pas de vie possible. Pour les malentendants, la communication orale reste difficile et imparfaite. Dans ce dossier nous verrons comment nous pouvons améliorer la communication, en y associant le toucher et comment on peut communiquer autrement que par la parole.

Autrement dit… **Communiquer**

Communiquer, ce n'est pas produire une bouillie sonore sans respiration sans ponctuation sans silence.

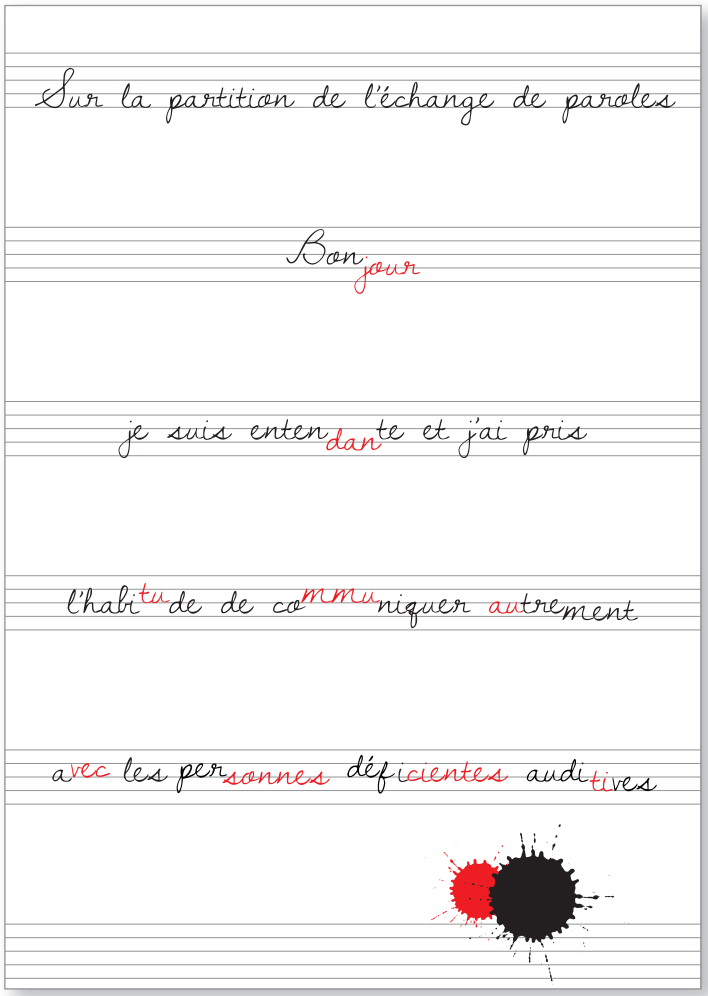

Pour que les mots trouvent leur couleur,
pour que le temps s'inscrive.
Je ralentis un peu mon débit de parole.

Pour que le message soit plus expressif,
j'accentue les intonations de ma voix,
j'augmente **l'intensité** sur certaines syllabes.

Pour que l'autre ait le temps…
de suppléer mentalement au non-perçu,
je suis attentive à laisser… des silences…

S'il questionne ou si je perçois un doute, je reformule.

Surtout je ne coupe jamais le fil tendu entre nos regards

Autrement dit, ces échanges doivent rester un partage où l'on peut se répondre, se donner des informations… des moments où chacun peut donner son avis, exprimer ses pensées, sa perception de la réalité… **pour maintenir le lien social.**

■ **L. De Chavigny**

Au **premier** jour

Communiquer grâce à un implant cochléaire demande un temps d'adaptation car le cerveau doit décoder les informations reçues qu'il ne connaît pas. On peut comparer ce processus à un apprentissage d'une langue étrangère. Grâce à la rééducation en orthophonie, ce processus de décodage peut durer, selon les personnes quelques jours, quelques semaines, voire quelques mois. Aisa se souvient du premier jour de mise en service de son implant, dans le centre d'implantation situé au bord de la Méditerranée. Pour une meilleure compréhension de ce texte, nous invitons nos lecteurs à le lire à haute voix.

La plage, le sable.

Uuuuuuuuuuuuuuuuuuuuuuuuuuuuuuuuuuuuuuuuuuu
Iiiiiiiiiiiiiiiiiiiiiiiiiiiiiiiiiiiiiiiiiiiiiiiiiiiiiiiiiiiiiiiiiiii
Ssssssssssssssssssssssssssssssssssssssssssssssssssssssss

Bip bip - bip biiiip - biiiiiiip biiiiiiiiip biiiiiiiip

Je regarde les vagues s'écraser sur les épis, les gouttelettes retombent en mouillant les blocs de pierre, de plus en plus loin.

Bip bip - bip biiiip - biiiiiiip biiiiiiiiip biiiiiiiip

C'est un éternel recommencement, un rythme toujours renouvelé, fascinant, apaisant. Le ciel est bleu, des mouettes tournent au-dessus de ma tête en ouvrant leurs becs. Je cherche leurs cris si caractéristiques.

Bip bip - bip biiiip - biiiiiiip biiiiiiiiip biiiiiiiip

Je m'éloigne de la plage, rentre dans le bâtiment et m'assieds. Je ferme les yeux un instant.

TIC TIC tic tic tic tic tic tic

J'ouvre les yeux, les talons aiguilles s'éloignent, je les vois encore au bout du couloir mais leurs tic - tic ont déjà disparu.

Je me plonge dans mon livre. Une main posée sur mon épaule me fait lever la tête, on vient me chercher.

Elle dit : « *ACA* ». Je répète : « *aca* ».
ACA - aca ; AMA - ala ? AMA - ala ? AMA - ama.
Sourires !
ALA - ala ; AGNA - ana ? AGNA - agna ? AGNA - agna !

Je retourne à la plage. Le soleil est au zénith. Des enfants jouent, se poursuivent. Ils rient, leurs bouches sont ouvertes. Je cherche leurs rires d'enfant.

Les vagues s'écrasent, les enfants jouent, les mouettes tournent au-dessus de la mer. À côté de moi, un bébé dans les bras de sa mère est rouge de colère. Je cherche les pleurs de l'enfant.

Bip bip - bip biiiip - biiiiiiip biiiiiiiiip biiiiiiiip

On me fait signe de loin, je rentre. Un son, des images. Est-ce un chien qui aboie, une cloche qui tinte ou un aspirateur ?

Bip bip bip bip

J'en suis sûre, c'est la cloche ! On me montre l'image du chien.

ENCORE ! *Bip bip bip bip ; i i i i*

Il est petit ce chien, pas du tout comme sur l'image.

ENCORE ! i i i i, a a a a

Il grossit le chien, son aboiement est plus en accord avec son physique à présent.

ENCORE ! C'est la cloche ? L'aspirateur, c'est bien un peu pareil n'est-ce pas ?

A a a a. a a a a.

Un grand sourire ! C'est le chien, je le reconnais bien maintenant, il grossit de minute en minute. Comment j'ai pu le trouver petit tout à l'heure ? Il a certainement la taille d'un berger allemand.

• • •

Bip bip bip bip.

Je compte quatre syllabes.

A-i-a-eu

Je chante dans ma tête : *a-i-a-eu ; a-i- a-eu ; a-i-a-eu.*
Ça y est, j'y suis : aspirateur !

La journée finie, je monte dans ma voiture. Je la mets en route, le volant vibre, les voyants sont allumés. Je cherche le bruit du moteur.

J'allume la radio : France Inter, 18h, c'est l'heure des informations. Je règle le bouton de volume au maximum.

I-i-a-a-eu-o-o
O-e-ier ; a-i ; a-i ; a-i ? a-i ?

Bien sûr, Paris !

Je souris toute seule. Qu'est-ce qui s'est passé à Paris ? Paris, Paris ? On ne parle que de Paris. Je change de station ; France Bleu Hérault.

Eu-é-oooo

Où est la France ? Allez, concentre-toi ! Elle ne doit pas être loin.

Bip-eu-é-oooo
A-eu-é-oooo

Trouvée la France, au début bien sûr ! France Bleu Hérault.
C'est quoi ça ? De la musique ou de la parole ? Le rythme plus régulier me fait penser à la musique, je sens les vibrations quand je pose ma main sur le haut-parleur. Je décide que c'est de la musique.

A-i Paris ! *o-e-ier* ; Montpellier !

La carte de France se remplit, je voyage dans ma tête, je brode autour des quelques mots trouvés, retrouvés, j'invente mon info à moi, je souris.
Je suis heureuse !

■ **Aisa Cleyet-Marel**

Épilogue

Au bout de quelques semaines, Aisa a été capable de suivre une conversation simple, elle a poursuivi la rééducation pendant deux ans.

Actuellement son taux de compréhension est de 90 à 100 % dans un lieu calme, mais ces résultats sont nettement moins bons dans un lieu bruyant. ■

La communication

Comment se comprendre sans paroles ? Est-ce une mot » sont-elles vraies ?

L'importance du langage non verbal a été mise en évidence par A. Mehrabian, chercheur à l'Université de Californie ; le langage non verbal (physique et voix) constituerait 93 % de l'impact du message. L'impact relatif du langage non verbal et verbal dépend toutefois beaucoup du contexte de l'entretien.
Le langage est constitué de gestes, de regards, de signes linguistiques, de silences, etc. Avec le langage nous transmettons quelque chose à quelqu'un, même si ce que nous disons peut toujours être interprété, compris par l'autre d'une façon un peu différente de ce que nous voulions exprimer.
Communiquer avec quelqu'un n'est pas seulement lui porter un message c'est aussi transmettre une émotion, un sentiment, manifester sa présence.

> ***Communiquer, par sa racine latine « communicare », signifie être en relation***

Deux yeux échangent leurs regards et les êtres existent [1]

Lorsque l'audition ne permet plus de tout comprendre, nous sommes bien obligés de chercher le maximum d'informations ailleurs : un regard, les mimiques du visage, la situation, le contexte…
Nous savons tous décrypter une expression sur un visage, émotion, colère, joie, souffrance… toutes indications qui nous orientent vers le sens de la phrase. Hochements de tête, moues diverses, froncements de sourcils, intensité du regard, agitation, rythme de la respiration nous renseignent sur les réactions de notre interlocuteur et de son degré d'attention. Pour ceux qui perçoivent encore l'intonation de la voix, cette intonation peut suffire à elle seule à comprendre de courtes phrases !
Bien sûr nous ne saurons ignorer le geste qui souligne, la main qui apaise, le bras qui se tend…

Le corps a son langage qui dit mieux que des mots l'attention que nous portons à l'autre, les émotions qui nous animent ou les souffrances que nous subissions. Le recours aux mains semble toujours le meilleur des palliatifs quand on ne maîtrise pas la langue de l'autre. Cet élan vers le geste est si naturel qu'on est tenté d'accorder à ce type de communication une origine universelle. Cependant les cultures varient et si les mots de ce langage se ressemblent, ils n'ont pas la même signification pour chacune.

non verbale

vue de l'esprit ? De l'empathie ? Les expressions : « lire dans un regard », « se comprendre à demi-

Le silence… ou l'écoute ?

Un mutisme désapprobateur, inquiet bloque la communication tandis qu'une écoute attentive en silence, intéressée permet un dialogue ouvert.
Le silence est indissociable de la parole : il rythme la phrase, souligne un mot, appelle une réflexion.

Il y a des silences interactifs dans une conversation. Pendant ces silences des décisions se prennent, des jugements s'affinent, de l'affectivité se noue. Mais que ce silence se prolonge et un malaise se crée. Pourtant certaines civilisations ont développé une culture du silence ; au Japon le silence est un acte d'éloquence. Pour un Arabe rester silencieux dans un groupe n'a rien de choquant, cela fait partie de la convivialité : le partage d'une joie sereine à être ensemble. Pour nous occidentaux le silence est perçu comme une incongruité à faire disparaître à tout prix, quitte à parler de la pluie et du beau temps ou médire sur son voisin !

Le non-verbal est au cœur de la communication humaine et de la relation à l'autre, au centre des enjeux sociaux. Les professionnels l'ont bien compris et multiplient les formations pour maîtriser toutes les techniques de la communication verbale et non verbale, il s'agit alors de rentabilité.

D'autres en font un développement personnel pour améliorer leur relation à l'autre. Le malentendant et le sourd ne peuvent délaisser ce domaine de connaissance.

Être en relation

Communiquer, par sa racine latine *communicare*, signifie être en relation avec, mais on l'oublie souvent pour le réduire à un échange d'informations. Cela, n'importe quel journal peut le faire à moindre effort pour nous et nos interlocuteurs ! Il est essentiel de prendre soin de la relation car c'est tout simplement de notre humanité dont nous prenons soin.

On peut être en relation en partageant la contemplation d'un paysage que nous trouvons beau, être en phase le temps d'une activité que ce soit un cours de dessin, de broderie ou de cuisine. L'espace d'un moment le regard que l'on porte à son voisin/partenaire, l'aide qu'on lui apporte en corrigeant son geste, ou en lui demandant un conseil, est un temps de communication.
Partager une activité sportive est source de complicités voire d'amitiés ; échanger un livre c'est ouvrir une fenêtre sur son monde intérieur.

Privilégions la relation par une écoute attentive de l'autre, un peu moins de paroles, un peu plus d'attentions et d'émotions, partageons de vrais moments de vie…

■ **Maripaule Peysson-Pelloux**

[1] *Proverbe chinois*

Sources : E. Ambert-Dahan, A. Giraud, S. Samson, O. Sterkers
Hôpital Beaujon, Clichy, France
ENS, laboratoire de neurosciences cognitives, Inserm U960, Paris, France
Hôpital Pitié-Salpêtrière, Paris
Université Lille 3, Lille, France

Perception des émotions chez le sujet sourd et implanté cochléaire

Une étude récente a tenté d'évaluer la perception des émotions non verbales chez des patients sourds et des patients implantés cochléaires.
Ils présentent tous un déficit de reconnaissance des émotions faciales par rapport aux normo-entendants. Les résultats montrent que la reconnaissance des émotions vocales est possible chez les patients implantés avec des performances déficitaires par rapport aux normo-entendants.

Ces résultats mettent en évidence l'impact de la surdité neurosensorielle sur la perception visuelle non verbale et la restauration de capacités de traitement des émotions vocales avec l'implant cochléaire. ■

Communiquer avec d'autres sens ?

Communiquer évoque en première intention un échange verbal, qui va passer par la parole et si celle-ci fait défaut, par un signe gestuel qui sera perçu visuellement. Aussi comment concevoir que des personnes sourdes et aveugles arrivent à communiquer entre elles ? Comment transmettre des connaissances, appréhender des idées abstraites quand le sujet est privé de ces deux sens essentiels et complémentaires la vue et l'ouïe ?

Pour une personne malentendante ou sourde la vue permettant de compenser, en partie, l'audition déficiente, quelle terrible perspective que de perdre la vue !

L'apprentissage du langage se fait alors grâce aux signes dans la main, à l'alphabet dactylologique, le braille… de la patience, de la curiosité, mais aussi de la confiance entre élève et enseignant.

Le film *Marie Heurtin*, que nous avons souvent cité dans nos colonnes, est exemplaire dans ce qu'il nous donne à voir, à penser de la relation au monde.

On y découvre un univers très tactile, où l'odorat redonne des repères.

« … C'est moi qui ai beaucoup appris, sûrement plus qu'eux, à leur contact, beaucoup de choses que j'ai eu envie de raconter après. J'avais un peu peur, sourds aveugles, j'en n'avais jamais vus. J'ai vu ces quinze gamins, qui pour vous rencontrer vous touchent, et ça dure un quart d'heure, vingt minutes. Ils vous reniflent. Je me suis dit : c'est magnifique à montrer. Dans une société de plus en plus virtuelle, eux, la communication passe par la main, et l'odorat est très important. » J.-P. Améris

Mais toucher des inconnus et les renifler cela ne se fait pas dans nos sociétés bien policées ! Pourtant cette communication fait tomber bien des barrières, c'est inverser l'ordre des rencontres de l'intime à la connaissance.

Contact peau à peau de la mère et de son nouveau-né, caresses à l'enfant pour le consoler, le bercer, masser un corps souffrant pour l'apaiser sont encore du domaine thérapeutique.

La main outil premier, toujours indispensable

La main que l'on serre, contact singulier et signifiant pour une relation, la main que l'on agite pour un salut désinvolte, la main qui virevolte dans l'air pour souligner une pensée, la main qui soutient l'ami affligé, la main que l'on tend en signe d'ouverture, la main qui guide un enfant, un ami, la main qui donne…

Mais aussi la main support de langage, pour la langue des signes française ; en complément des expressions du visage, pour la langue parlée complétée qui accompagne la lecture labiale ; la main support de dessin puis de l'écriture.

■ **Maripaule Peysson-Pelloux**

Don au Bucodes SurdiFrance

(déductible de votre impôt à hauteur de 66 %)

Association reconnue d'utilité publique, le Bucodes SurdiFrance est habilité à recevoir des dons et legs. Vous pouvez le soutenir dans ses actions en faveur des devenus sourds et malentendants en lui envoyant un don (un reçu fiscal vous sera envoyé) ou en prenant des dispositions pour qu'il soit bénéficiaire d'un legs. Votre notaire peut vous renseigner. En cas de don, le donateur bénéficie d'une réduction d'impôt égale à 66 % des versements effectués dans l'année, versements pris en compte dans la limite de 20 % du revenu imposable global net (par exemple, un don de 150 € autorisera une déduction de 100 €).

Nom, prénom : .....

Adresse : .....

Ville : ..... Code postal : |_|_|_|_|_|

Mail : ..... Affectation : .....

❑ Je fais un don en faveur de la recherche médicale sur les surdités d'un montant de ..... €

❑ Je fais un don pour le fonctionnement d'un montant de ..... €

Chèque à l'ordre du Bucodes SurdiFrance à envoyer à :
Bucodes SurdiFrance - MDA 18 - Boîte 83 - 15, passage Ramey - 75018 Paris

Peut-on **toucher la parole ?**

Nous connaissons tous le complément apporté par la lecture labiale, pour la compréhension de la parole, que ce soit l'entendant en situation de bruit ou le malentendant qui complète par la vue l'information auditive. Mais qui sait que la modalité tactile peut être aussi efficace et meilleure même que la modalité visuelle pour percevoir la parole ? C'est bien ce qui se passe quand des personnes sourdes-aveugles utilisent la méthode TADOMA.

Initialement mise au point par un professeur norvégien, Hofgaard (1890), utilisée par Alcorn en 1920 pour Tad Chapman et Oma Simpson, deux enfants sourds-aveugles, cette méthode privilégiant de manière inattendue la modalité tactile pour leur faire percevoir la parole, vient d'être récemment testée en rééducation des troubles arthriques de l'aphasie.

La méthode TADOMA utilise le canal tactilo-kinesthésique en informant l'interlocuteur, privé d'audition et de vision, sur le mode, le lieu d'articulation et le voisement du phonème à produire grâce à la réception vibratoire des gestes articulatoires en parole. Elle permet ainsi de percevoir la parole par une modalité a priori non destinée à cette fonction, la modalité tactile. La personne sourde-aveugle place sa main en éventail sur le visage de son interlocuteur *(figure 1)*, allant des lèvres jusqu'au cou : le pouce sur les lèvres permet de récupérer les informations sur la position des lèvres et le souffle, ainsi que l'air provenant éventuellement du nez (phonème oral vs. nasal) ; les doigts sur la mâchoire et la joue perçoivent les mouvements d'ouverture/fermeture de la mandibule ainsi que les informations concernant la pression intra-orale ; l'auriculaire positionné au niveau du larynx capte les vibrations des cordes vocales (consonne sourde vs. sonore). Ces différents mouvements sont intégrés par la personne sourde-aveugle pour percevoir l'information phonétique (en phonèmes, syllabes et mots), avec des scores d'intelligibilité supérieurs dans cette modalité tactile à ce qui peut être obtenu en lecture labiale seule par un sujet privé d'audition. Des scores d'identification de consonnes et de voyelles autour de 60 % sont en effet couramment obtenus, alors qu'en lecture labiale, seul un tiers des phonèmes sont identifiables.

La méthode TADOMA a surtout été utilisée aux États-Unis dans les années 1920-60, notamment à la Perkins School for the Blind. Actuellement, elle est très rarement utilisée, parce qu'on dénombre beaucoup moins de personnes sourdes et aveugles de naissance. Toutefois, considérant l'avantage d'une présentation multimodale en parole, comme le montre les études sur la complémentarité audio-visuelle, l'ajout de la modalité tactile, par l'utilisation de la méthode TADOMA, peut être utile à des locuteurs présentant un trouble du langage, comme l'aphasie (suite par exemple à un accident vasculaire cérébral). C'est ce qu'indique une étude récente de Troille & Cathiard (2014). Lors des exercices de rééducation de la parole, le patient place tour à tour sa main sur le visage de l'orthophoniste puis sur son propre visage.

La méthode Tadoma consiste à récupérer les informations articulatoires en plaçant la main sur le visage du locuteur.

L'exposition à la facilitation tactilo-kinesthésique offerte par le contact manuel, associé aux modalités auditive et visuelle de la parole, a permis d'obtenir une amélioration de l'articulation : le patient, qui pouvait articuler uniquement des syllabes stéréotypées contenant toujours la consonne [t], a pu recommencer à produire des consonnes variées, en particulier les consonnes bilabiales [p, b].
La méthode TADOMA semble faciliter la conscientisation des gestes moteurs à réaliser et améliore ainsi le langage oral du patient. Elle permet ainsi de rétablir le lien entre perception et production par le biais de la proprioception.

Emilie Troille (Docteur en Sciences du langage et orthophoniste, Grenoble)

[1] *Reed C. (1996). The implications of The Tadoma Method Of Speechreading For Spoken Language Processing. ICSLP'96.* **www.asel.udel.edu/icslp/cdrom/vol3/1002/a1002.pdf**
[2] *L'adaptation de la méthode TADOMA à la rééducation des troubles arthriques chez l'aphasique : étude de cas. Revue Glossa, 114, 28-46. (disponible sur* **glossa.fr***)*

Pourquoi apprendre le LPC à l'âge adulte ?

Compléter sa compréhension par le code Langage Parlé Complété : une ressource à explorer pour le malentendant adulte avec la participation de son entourage ?

Le LPC est un code phonétique qui, combiné à la lecture labiale, permet à une personne sourde de réceptionner à 100 % la parole par les yeux, comme un entendant la reçoit par les oreilles (voir l'article présentant le LPC dans ***6 millions de malentendants*** n°17).

Devant un miroir, articulez silencieusement « bijou » et « pigeon » ! Vous ne verrez aucune différence sur vos lèvres. Hors contexte, comment savoir si on parle de l'un ou l'autre ? Par le LPC, ces deux mots aux mêmes images labiales seront parfaitement différenciés. Comment ? En associant à chaque syllabe prononcée, un geste de complément effectué par la main près du visage (main et lèvres visibles simultanément). Ce geste se compose d'une position de la main à différents endroits du visage (cinq au total) pour distinguer les voyelles et d'une configuration des doigts (huit au total) pour différencier les consonnes. Le LPC s'adresse donc à la personne sourde, qui le reçoit – qui décode – par une personne de son entourage qui l'utilise – qui code.

En Côtes d'Armor, plusieurs personnes devenues sourdes ont réalisé, lors d'une conférence, l'apport du LPC, même sans être formées à la technique. Lors d'une réunion bruyante dans un lieu très mal insonorisé, sans accès à la lecture labiale (l'intervenant parle au micro) et sans transcription écrite, des personnes devenues sourdes se retrouvent en difficultés pour suivre aisément une conférence. Elles me demandent de venir coder Je leur propose de répéter devant elles seulement ce qui est dit car n'ayant pas appris le code, elles ne savent pas décoder : le code me semble donc inutile. Mais très vite elles insistent expliquant que sans LPC la parole est trop rapide, rendant la lecture labiale difficile. Avec le LPC, la parole est ralentie, offre une meilleure lisibilité sur les lèvres, elles accèdent alors à une meilleure réception. Elles suivent ainsi toute la conférence et décident ensuite d'apprendre le LPC.

La technique de base s'apprend en douze heures. L'apprentissage des clés est plutôt facile, rapide mais l'acquisition de la fluidité, plus complexe, nécessite une pratique et un entraînement réguliers. Une condition est extrêmement importante : l'investissement de l'entourage (familial, réseau amical ou associatif). Il est nécessaire en effet qu'une personne malentendante apprenne le LPC accompagnée d'au moins une personne qui lui codera fréquemment pendant un an, afin que la personne sourde puisse s'entraîner à décoder et à améliorer sa lecture labiale.

J'ai eu l'occasion de former quelques personnes au LPC. Cheyenne devenue sourde en 3e, poursuit ses études grâce à l'accompagnement LPC. L'entourage code peu, des difficultés en décodage persistent, mais elle a besoin d'un débit oral ralenti avec une meilleure lisibilité sur les lèvres, et cela lui permet une meilleure réception et compréhension.

Bernard malentendant apprend le LPC depuis octobre 2014, une heure par semaine et s'entraîne avec sa femme quotidiennement. En 2015, tous deux poursuivent leur entraînement en même temps qu'il se met au décodage : il réalise maintenant qu'avec le LPC, il prend conscience des différents mouvements des lèvres qu'il identifie de mieux en mieux. Leur difficulté est l'isolement par rapport à la surdité et le manque d'entraînement en association. Quels que soient les appareillages (implant, contours, intra), tous ceux qui se sont formés au LPC sont unanimes : le LPC est bénéfique pour une perception optimale.

En utilisant fréquemment le LPC la compréhension s'améliore régulièrement ainsi que la performance de lecture sur les lèvres avec facilité ; ceci entraînant avec la récupération prothétique une autonomie et un confort dans la communication.

Laure Rabain (éducatrice-codeuse LPC)

Syllabe :	**bi**	**jou**	**pi**	**geon**
Lèvres :		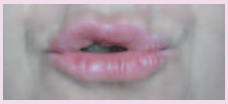		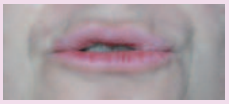
Configurations :				
Positions main :	**Bouche**	**Menton**	**Bouche**	**Bouche**

Codage des mots « bijou » et « pigeon » : les syllabes « bi » et « pi » identiques aux lèvres sont différenciées par la configuration de doigts différente (4 doigts vs. un doigt) et les syllabes « jou » et « geon » par la position différente de la main qui se placera au menton vs. à la bouche.

Les audioprothèses font (enfin) la une des médias !

Sujet tabou jusqu'alors chez les malentendants et dans la presse, signe de vieillesse et de déficience… Le sujet des prothèses auditives passionne désormais tous les médias ! Le dernier trimestre 2015 et le premier 2016, ont été particulièrement riches en articles de journaux sur les prothèses auditives. L'article 44 de la loi Macron, votée en août dernier, a supprimé le terme indissociable, précisé l'obligation d'un devis et d'une facture détaillant le prix de vente et de la prestation, et les modalités de prise en charge, applicable aux appareils de correction auditive.

Septembre 2013

Le rapport de la Cour des Comptes enflamme les médias en qualifiant le marché de l'optique de « *peu concurrentiel, opaque et cher* » et en dénonçant certaines dérives en matière d'audioprothèses.

Février 2014

Toute la filière de l'audioprothèse mise en cause sur France Inter [1]. Les prothèses auditives sont-elles trop chères ?

« ***Attaque en règle contre les audioprothésistes et l'ensemble de la filière sur les ondes de France Inter.*** *Dimanche matin 23 février 2014, dans l'émission* « L'enquête de la rédaction », *la journaliste Solenne Le Hen s'appuyant essentiellement sur un rapport de la Cour des comptes, a attribué le* « faible équipement » *de la population au prix pratiqués par les audioprothésistes, mettant également en cause les fabricants dans un marché* « cartellisé ». *Sans autre analyse des freins à l'appareillage ou comparaison internationale* ».

Novembre 2014

Le Bucodes SurdiFrance publie le Rapport pour l'observatoire des restes-à-charge [2] [3] (R. Darbéra).

« *Des malentendants sous-équipés - Les malentendants français sont sous-équipés en matière de prothèses auditives. C'est ce qui ressort de plusieurs études. La première de ces études, à laquelle nous avons contribué, est celle publiée par la DREES, la Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques du ministère de la Santé, en 2014…* »

Décembre 2014

***60 millions de consommateurs*, dans son numéro 499, publie une étude sur les restes à charge des patients pour les dispositifs médicaux tels que les prothèses auditives…**

Septembre 2015

La revue de l'Union Fédérale des Consommateurs (UFC), *Que Choisir* publie les résultats de son enquête sur son site.

« *Sur les 6 millions de malentendants français, seuls 1,5 million sont équipés en aide auditive. Cette situation regrettable, qui perdure malgré la forte croissance du marché (multiplié par 2,2 depuis 2000), a poussé l'UFC - Que Choisir à analyser en détail le secteur de l'audioprothèse pour identifier les causes de ce sous-équipement, et les solutions concrètes aux fins d'y remédier* ».

Octobre 2015

Communiqué du BucodesSurdiFrance :

« *Le Bucodes SurdiFrance salue l'intéressante étude que l'UFC-Que Choisir a publiée lundi sur son site, dénonçant le sous-équipement des Français en audioprothèses et plusieurs dysfonctionnements qui entourent la commercialisation et la prise en charge de ce produit de santé. Elle confirme et renforce plusieurs constats que nous avions déjà exposés dans notre revue 6 millions de malentendants. Elle apporte également des données nouvelles, par exemple sur les liens financiers qui existent entre le secteur de l'audioprothèse et les médecins ORL…* »

Puis d'autres ont suivi dans un effet boule de neige :

Le Parisien en mars 2016, des émissions de télévision ou de radio ont aussi développé ce sujet. La 5 a fait une soirée débat s'appuyant sur des reportages.

Après la vente d'aides auditives en pharmacie, c'est la grande distribution qui s'attaque au monopole des audioprothésistes !

En mars 2016, Darty a utilisé l'événement de la *Journée Nationale de l'Audition* pour annoncer que ses magasins proposeraient des aides auditives !

Ses vendeurs seront formés au conseil et à la vente de dispositifs vendus sans ordonnance. Ce n'est pas sans inquiétude que les associations de malentendants s'interrogent sur l'efficacité de ces produits, qui pourraient même se révéler dangereux. La surdité acquise, même légère, demande un examen médical fait par un spécialiste.

De son côté, le bureau du Bucodes SurdiFrance a invité ses associations à une concertation. Il a établi un document que circule dans les associations et récoltera leurs réflexions. Il a aussi participé aux réunions ministérielles, ainsi que vous le découvrirez page suivante…

L'Autorité de la Concurrence s'est saisie du sujet, nous ne pouvons que nous en réjouir !

La Rédaction

[1] **http://surdifrance.org/actualites/actualites-audioprothese/207-emission-france-inter-23fev2014**

[2] *Vous trouverez l'intégralité de ce rapport sur le site du Bucodes SurdiFrance :* **http://surdifrance.org/publications/rapports-bucodes-surdifrance**

[3] *Le reste à charge en audioprothèse est un des domaines d'étude de l'Observatoire citoyen des restes-à-charge en santé, une initiative mise en place par l'association Collectif Interassociatif Sur la Santé (CISS), le magazine 60 Millions de consommateurs et la société Santéclair.*

[4] *UFC-Que Choisir, Audioprothèses, Un marché verrouillé au détriment des malentendants, septembre 2015, 28 pages*

Le Bucodes SurdiFrance **en action**

À la suite des différentes publications qui ont mis en cause la profession des audioprothésistes pour le sous-équipement des Français en audioprothèses (les rapports de la Cour des comptes 2013, et de l'UFC-Que choisir en septembre 2015) alors que le rapport de l'IGAS en avril 2013 insistait plutôt sur le reste à charge [1], l'État semble se décider à agir.

La démarche de l'Autorité de la concurrence

En février dernier, « *Constatant le sous-équipement des Français en audioprothèses et les prix élevés des appareillages* », l'Autorité de la concurrence a décidé de se saisir pour avis, de sa propre initiative, pour évaluer la situation de la concurrence dans le secteur et identifier les éventuels obstacles à une baisse des prix. Le Bucodes SurdiFrance a été parmi les premières parties prenantes auditionnées. Au cours de la réunion qui a duré plus de trois heures, nous avons brossé un panorama de la situation française, comparativement à ce qui se passe dans le reste de l'Europe, en insistant sur les deux spécificités nationales : la faiblesse des remboursements et la complexité des différentes filières de prise en charge (MDPH, Agephip, etc.) avec leurs barrières d'âge.

Sur la question de la concurrence, nous avons communiqué nos travaux qui montrent l'incroyable dispersion des prix pour le même appareil qui va souvent du simple au double (***6 millions de malentendants*** n°16), mais aussi l'extravagante diversité des modèles sur le marché (plus de mille références) qui rend les comparaisons de prix pratiquement impossibles. Nous avons souligné l'urgence qu'il y avait à actualiser la Liste des Produits et Prestations Remboursables (LPPR) qui est devenue complètement obsolète puisque 95 % des appareils se retrouvent maintenant en classe D.

Nous avons dit aussi notre souhait de voir interdire la publicité qui, par exemple chez Audika, représente 7 % du prix payé, soit autant que le remboursement de la Sécurité sociale ! Enfin, nous avons insisté sur le fait que la concurrence ne pourra jouer pleinement que quand le consommateur sera informé de la qualité de la prestation offerte par l'audiprothésiste. Il faudrait pour cela que des questionnaires de satisfaction soient systématiquement donnés aux patients, puis collectés et analysés par une autorité indépendante.

L'Autorité de la concurrence organisera autour de l'été une consultation publique sur des orientations préliminaires. Nous y participerons à nouveau. L'avis que l'Autorité rendra en décembre devrait conduire à poser un diagnostic du secteur accompagné des recommandations qui lui sembleront utiles pour pallier les éventuels dysfonctionnements constatés et ainsi, selon elle, améliorer le fonctionnement de la concurrence sur le marché.

Vers un nouveau devis normalisé

De son côté, la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes a organisé en mars une première réunion de concertation sur la réforme des devis d'audioprothèses. Le Bucodes SurdiFrance a intégré ce groupe de travail.
Le ministère des Finances travaille en effet à l'élaboration des futurs textes d'application de l'article 44 de la loi n°2015-990 du 6 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques relatifs aux devis normalisé et à la traçabilité des produits.
Le devis normalisé est un document que l'audioprothésiste doit obligatoirement remettre au patient qui le consulte pour l'achat d'un appareil auditif. Les champs qui apparaissent dans ce devis doivent être renseignés. Le Bucodes SurdiFrance souhaite que le nouveau devis normalisé introduise d'avantage de transparence, en particulier sur les différentes composantes du prix pratiqué (vente de l'appareil / prestation d'adaptation / prestation de suivi). Nous avons aussi demandé des modifications de l'annexe attachée au devis pour que soit mieux mis en valeur l'obligation qui est faite à l'audioprothésiste d'expliquer et de faire essayer la position T. Cette annexe décrit en effet le détail de la prestation incluse dans le prix. Nous avons enfin demandé à ce que soit mentionnée dans cette annexe la démarche à suivre pour dénoncer un non-respect du devis.

Plateforme du Bucodes SurdiFrance

Un article du dernier numéro de votre revue présentait le travail réalisé par un groupe de volontaires (membres du Bureau, administrateurs, bénévoles) pour établir une plateforme de revendications. Un texte de synthèse, qui reprend les conclusions de cet article, a été élaboré. Il a été adressé au bureau du Bucodes SurdiFrance qui vient de l'approuver. Il circule actuellement pour avis auprès des associations. Il servira de base de revendications pour le Bucodes SurdiFrance. Ce fonctionnement participatif prend du temps (le Bucodes SurdiFrance fédère 41 associations ou sections d'associations). C'est la raison pour laquelle ce processus ne sera pas figé. L'idée étant de se concerter régulièrement pour faire le point et améliorer ou modifier ce document. C'est un document important pour asseoir notre discours auprès des autorités. Ainsi, lors de notre entretien avec l'Autorité de la concurrence, c'est de ce travail que nous avions tiré les pistes de réflexions présentées pour baisser le reste à charge.

Richard Darbéra

[1] *Part du coût de l'appareillage qui reste à la charge du patient*

Comment échanger avec d'autres familles concernées par la surdité d'un nouveau-né ?

Ma fille est sourde et je cherche un centre de vacances spécialisé

Je cherche une orthophoniste pour ma fille de 4 ans

LSF, LPC C'est quoi ?

Le médecin vient de m'annoncer que mon bébé est sourd, est-ce qu'un jour il dira "maman" ?

C'est quoi la lecture labiale ?

Une classe CLIS pour mon petit garçon, qu'est-ce que c'est ?

Où puis-je apprendre la langue des signes dans ma région ?

Je deviens sourd, existe-t-il une association dans ma région pour m'aider ?

À 81 ans mon père entend moins bien, dois-je l'inciter à porter un appareil ?

J'ai besoin d'un interprète en LSF...

SURDITÉ, TROUBLES DE L'AUDITION... SURDI INFO VOUS RÉPOND.

Par SMS :
06 13 70 49 77

Par téléphone :
0812 040 040*
Du lundi au vendredi de 9 h à 19 h

Par tchat, depuis le site web :
www.surdi.info

Par mail :
contact@surdi.info

surdinfo

Par visiophonie en langue des signes
skype ou **ooVoo**
(pseudo surdi.info)
Le mardi de 15 h à 19 h ;
Le vendredi de 9 h à 12 h

Sur le site web :
www.surdi.info

Centre national d'information sur la surdité

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

OVE FONDATION
avec le soutien de la fondation OVE

* Tarif SFR Com'locale
Accessible en LSF par visio-interprétation

www.studiovela.fr

L'accueil des sourds et malentendants **à Lyon**

Nous nous sommes retrouvés une trentaine dans une salle de la Mairie du VIIIe arrondissement. Les deux responsables du CMP (Centre Médico-Psychologique) de Lyon pour sourds et malentendants sont venues nous présenter leur travail. Malgré l'installation de la boucle magnétique et la projection sur écran prévue par nos deux intervenantes, certains ont eu un peu de mal à suivre, mais le sujet méritait bien quelques efforts d'attention.

Laeticia Lefils, la psychologue de l'équipe, présente le contexte.
L'enquête nationale de l'UNISDA (2008-2011) sur la détresse psychique des personnes sourdes, malentendantes et/ou acouphéniques avait montré que la perte d'audition est souvent un traumatisme grave ; la détresse psychologique et parfois les pensées suicidaires sont plus fréquentes quand la surdité survient en début ou en milieu de vie active, même avec des surdités légères ou moyennes.
Cette enquête et la persévérance de M. Jean Louis Bosc, vice président de l'UNISDA, a conduit à la création de ce CMP spécifique. Il a ouvert fin 2014 à Vaise, et est lié au centre Hospitalier de Saint Cyr au Mont d'Or.

Les Journées Portes Ouvertes d'octobre dernier, avaient permis à certains d'entre nous de connaître les lieux. L'espace est pensé pour les personnes ayant une déficience auditive quelle qu'elle soit : salles claires, équipées de boucles d'induction magnétique, d'un écran pour une communication visuelle, matériaux qui permettent d'éviter la réverbération sonore, salle d'activités avec plancher vibrant. Il accueille les enfants, les adolescents, les adultes.

L'équipe se compose actuellement d'un médecin psychiatre, d'une psychologue, d'une assistante sociale et d'une secrétaire bilingue (français, LSF). Ce centre est en lien avec de nombreux partenaires (associations, hôpitaux, médecins, établissements spécialisés surdité de la région). Il multiplie les actions de soins et de prévention auprès des différents publics concernés.

Puis la psychiatre Aurore Juan nous parle de la santé psychique des malentendants. L'intensité de la souffrance psychique est un élément important à identifier au départ, qui peut aller du simple mal-être à la détresse. Une des préoccupations est donc de pouvoir repérer le risque (dépression, idées suicidaires) afin de proposer un accompagnement resserré de la personne.

Pour les malentendants, plusieurs éléments peuvent engendrer une crise psychique : la perte auditive elle-même, ne pas savoir où se situer (ni sourd ni entendant)…

Le malentendant a alors un sentiment d'isolement intense, de solitude, d'incommunicabilité, il est dans l'incapacité de demander de l'aide. Ce sont parfois les proches qui peuvent avoir cette capacité à se manifester et à signaler cette détresse.

Chaque personne évolue dans trois espaces : privé (famille, amis, relations interpersonnelles), public (travail, monde associatif, réseaux) et intime (jardin secret). Le CMP se situe dans cet espace privé, avec des conditions favorables à l'accompagnement des personnes malentendantes souffrant psychologiquement. Pour l'espace intime, les règles de confidentialité sont respectées par les professionnels de l'équipe. L'espace public, quant à lui, nécessite chez chacun la possibilité de mettre en œuvre des conduites ou mécanismes d'adaptation, notamment par rapport à l'angoisse ou l'anxiété de tous les jours. L'émergence d'une surdité peut déséquilibrer l'articulation et les emboîtements de ces espaces.

La démarche thérapeutique habituelle au CMP sourds et malentendants est d'abord un entretien en binôme avec Aurore Juan, psychiatre entendante et Laeticia Lefils, psychologue sourde oraliste. Cela permet un regard croisé de professionnelles différentes, la formation d'un petit groupe pour créer un lien interpersonnel, une identification / contre-identification du patient aux deux professionnelles, une passerelle entendant/malentendant, un vrai travail de rétablissement du lien entre personnes différentes sur le plan auditif. Ce travail d'accompagnement et de soutien vise à favoriser la compréhension de son vécu par la personne malentendante, l'aider à trouver une nouvelle délimitation de son environnement pour diminuer la souffrance psychique.

En conclusion, l'individu en crise cherche à l'extérieur ce qui fait défaut en lui : la continuité, la sécurité de l'unité, la cohérence, la permanence. L'accompagnement psychothérapeutique est une possibilité de se familiariser, de manière très progressive, à cette surdité et d'en faire un élément constitutif de la personne.

Nicole Leitienne, ALDSM

Bibliographie :
La vie malentendue, *Gérald SHEA (La Librairie Vuibert)*
Pour mieux vivre la malentendance au quotidien, *Jérôme GOUST (Albin Michel)*

Le Baromètre Santé Sourds Malentendants **est paru !**

Les lecteurs de 6 millions de malentendants connaissent déjà ce baromètre qui n'a rien à voir avec la météo ! Ils ont participé largement à l'enquête qui a permis la publication de ce livre. Audrey Sitbon, sociologue de l'INPES a consacré un temps et une énergie considérable à la réalisation de ce document, grâce à l'INPES qui lui a permis de mener à bien ce projet. Nous lui disons ici, notre reconnaissance.

Qu'est-ce que le BSSM ?

C'est le résultat d'une enquête menée auprès des personnes sourdes, malentendantes et/ou souffrant de troubles de l'audition (acouphènes, hyperacousie).

En règle générale, le Baromètre Santé (BS) interroge régulièrement les perceptions et les comportements liés à la santé de la population résidant en France métropolitaine.

Le Baromètre santé sourds malentendants a fait le même travail auprès des sourds et malentendants. Il a donc été possible de comparer les résultats observés dans la population ayant une déficience auditive avec ceux de la population générale.

L'enquête BSSM a consisté à mettre en ligne un questionnaire en libre accès ; 3 000 personnes ont répondu à ce questionnaire.

C'est la synthèse de cette étude qui vient d'être publiée par l'INPES sous la forme d'un livre intitulé ***Baromètre santé sourds malentendants 2011/2012***.

Il faut noter la démarche intéressante privilégiée par l'INPES, de consulter tout au long de ce projet des représentants d'associations.

Le contenu

C'est un livre technique, rempli de chiffres, de graphiques et de tableaux. Il est cependant accessible à tous car c'est un document exceptionnel qui met à jour des situations vécues par les personnes sourdes et malentendantes en les quantifiant.

Ces situations ne peuvent désormais plus être ignorées des « *personnes sérieuses* ».

Après avoir fait un point sur la méthode d'enquête et l'échantillon, le BSSM se divise en 6 grandes parties :

- Santé mentale et qualité de vie
- Santé et travail
- Recours et accès aux soins
- L'information sur la santé : accessibilité et attentes
- Substance psycho actives et conduites adductives
- Vie sexuelle, IST, contraception

La détresse psychologique

C'est un aspect très important du BSSM.
Le BSSM a permis de confirmer et d'approfondir les résultats de l'enquête de l'Unisda menée en 2010 : c'est dur d'être sourd, c'est dur de devenir sourd et c'est dur de vivre avec des troubles de l'audition (acouphènes, hyperacousie).

Selon le BSSM, près d'un déficient auditif sur deux souffre de détresse psychologique (45,9 %).
21,3 % des personnes interrogées dans le cadre du BSSM déclarent des pensées suicidaires dans les douze derniers mois contre 3,9 % dans la population générale, plus d'une personne sur 10 (13,9 %) déclare avoir fait une tentative de suicide au cours de sa vie contre une personne sur vingt dans la population générale (5,5 %). Sur les douze mois précédant l'enquête, les tentatives de suicides de la cohorte BSMM ont été trois fois plus nombreuses que celles déclarées dans la population générale (1,6 % vs 0,5 %).

Ce qui est préoccupant face à ces chiffres sans appel, c'est de chercher, comme le fait le BSSM, ce qui atténue cette détresse psychologique. En fait un seul indicateur est probant : l'âge de la retraite. C'est en effet la population en âge de travailler qui est la plus concernée par cette souffrance. La détresse psychologique des personnes malentendantes décroît clairement après 60 ans et la retraite. Les enjeux ne sont plus les mêmes, et il est sans doute mieux admis de moins bien entendre quand on avance en âge.
Le chapitre Santé au travail confirme qu'il est urgent de prendre des mesures en faveur des personnes sourdes, malentendantes et/ou souffrant de troubles de l'audition, en âge de travailler.

Le BSSM est une mine d'informations de près de 300 pages qui vient montrer une réalité bien souvent ignorée, voire cachée, et qu'il est urgent de faire connaître.

Vous pouvez commander ce livre auprès de l'INPES en vous adressant par mail à edif@inpes.sante.fr

■ **Anne-Marie Choupin**

[1] *IST : Infection sexuellement transmissible*

Implants, recherche… et communication !

En septembre 2015 le laboratoire de Mécanique et d'acoustique du CNRS de Marseille invitait les personnes implantées à la restitution des résultats des tests auxquels elles avaient participé. Vous avez découvert la première partie dans votre numéro 20. Voici la suite que vous attendiez impatiemment…

Masquage

Par Gaston Hilkhuysen

Dans cette étude, nous nous sommes intéressés au phénomène de masquage et avons étudié dans quelles circonstances un son faible devient inaudible lorsqu'il est présenté après un son fort. Nous savons qu'un son fort peut masquer un son faible même lorsque celui-ci est présenté une demi-seconde après la fin du son fort. Ceci est important dans la vie de tous les jours car les sons que nous entendons n'ont pas tous la même intensité.

Lorsqu'une électrode stimule le nerf auditif, celui-ci répond. Suite à cette réponse, le nerf devient inactif pendant une courte période de temps durant laquelle il ne peut plus répondre, et ce, même si l'électrode continue à le stimuler. Cette période d'inactivité est supposée être très courte, de l'ordre d'1/100e de seconde. La majorité des chercheurs pensaient donc que le masquage (qui, comme nous l'avons dit, peut durer jusqu'à 1/2 seconde) ne pouvait pas s'expliquer par le comportement du nerf auditif mais devait forcément être dû à un élément du système auditif situé plus en aval, vers le cerveau.

Lorsqu'on stimule le nerf auditif, il donne une réponse électrique que l'on peut enregistrer avec l'implant, c'est le potentiel d'action composite (PAC). Nous avons utilisé cette fonctionnalité pour observer l'étendue du masquage créé au niveau du nerf auditif. En présentant des sons avant cette stimulation, nous pouvons masquer la réponse, la diminuer.

Dans cette étude, nous avons donc mesuré le masquage du nerf auditif en le stimulant avec des sons plus longs que d'habitude, à peu près d'une durée égale à celle d'une voyelle.
Nous avons constaté que l'influence de stimulations sonores duraient beaucoup plus longtemps qu'1/100e de seconde ; parfois plus d'1/2 seconde, c'est-à-dire 50 fois plus ! Et qu'en plus, cette période d'inactivité dépendait de la vitesse de stimulation.

Ce résultat a une importance théorique importante car il suggère que le nerf auditif peut être impliqué dans le masquage que les personnes implantées subissent. Il pourrait aussi être intéressant de modifier les paramètres du signal électrique pour essayer de diminuer l'étendue de ce masquage, afin que les sons faibles soient également bien perçus.

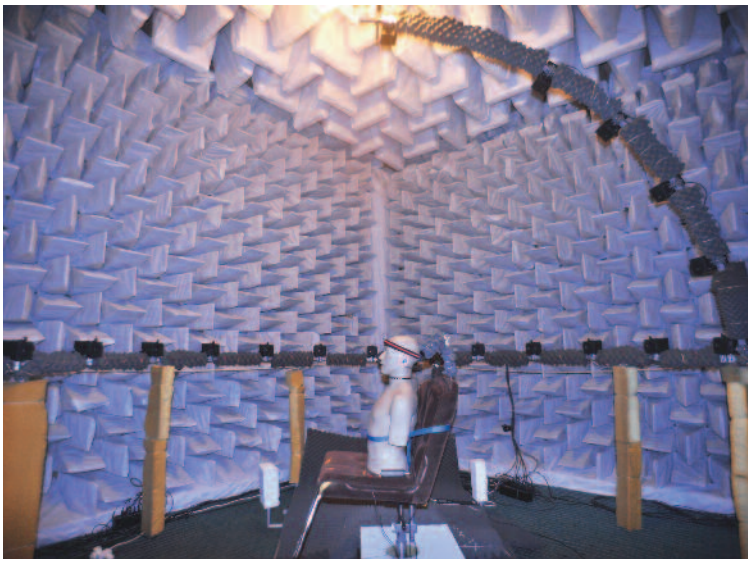

Calibration d'un montage de haut-parleurs pour tests d'écoute dans une chambre anéchoïque

Perception du volume sonore

Par Olivier Macherey

Lorsqu'on porte un implant, il y a une chose que l'on fait, refait et rerefait… Ce sont les réglages !

Dans un réglage, on augmente progressivement la quantité de courant envoyée par l'électrode.
S'il n'y a pas de courant envoyé à l'électrode, il n'y a pas de son.
Si l'électrode envoie une petite quantité de courant, ce courant va stimuler le nerf auditif et on entend un son.

C'est ce qu'il se passe dans la majorité des réglages, la perception du volume augmente avec la quantité de courant jusqu'à devenir fort.

Les signaux électriques envoyés par les électrodes ont en général une forme rectangulaire qui est d'abord négative puis positive.
Nous avons observé que si le signal favorisait la partie négative plutôt que positive tout en conservant l'équilibre des charges, la perception du son pouvait diminuer malgré l'augmentation du courant.

De façon intéressante, cette anomalie n'a jamais été observée dans le cas inverse : signal favorisant la partie positive plutôt que négative.

Ceci suggère que la partie négative du signal produit des sensations qui pourraient empêcher l'implant de transmette fidèlement les sons captés par le micro.
Les signaux favorisant la partie positive du signal ont ensuite été utilisés afin d'étudier s'ils pouvaient améliorer la perception de la parole dans le bruit.

Les résultats préliminaires donnent des différences mais pas toujours dans le sens attendu… Cette étude est en cours de finalisation.

Bilan des quatre études

- Une méthode a été développée pour optimiser la précision de la stimulation de l'implant. Elle sera validée l'an prochain.

- Il a été montré que l'électrode insérée le plus loin dans la cochlée était la meilleure pour transmettre l'information relative à la fréquence. Ce résultat devrait influer la façon dont est transmise cette information dans les implants futurs et possiblement améliorer la reconnaissance du locuteur.

- Nous avons mis en évidence que le nerf auditif mettait beaucoup de temps à revenir au repos lorsqu'il était sollicité par une électrode et que ce temps dépendait de la vitesse de la stimulation. En particulier, des vitesses rapides demandent plus de temps de récupération. Ce résultat pourrait guider le choix de la rapidité de la stimulation dans les implants futurs.

- Nous avons démontré que certaines formes de signaux produisent des sensations de volume incontrôlées qu'il serait souhaitable d'éviter. Il nous faut comprendre la cause de ce phénomène et étudier des moyens de minimiser ses effets pour, in fine, améliorer la transmission et, peut-être, la perception des sons de parole. ■

Quentin Mesnildrey, Gaston Hilkhuysen et Olivier Macherey (ci-dessus) et Pierre Stahl (ci-contre)

Les chercheurs du CNRS ayant participé au projet DAIMA - Détection, Adaptation et Intégration du message auditif: Application à l'implant cochléaire - financé par l'Agence Nationale de la Recherche

Appel à volontaires

Des tests auditifs sont toujours en cours dans nos laboratoires. Si vous êtes porteur d'un implant cochléaire et que vous souhaitez y prendre part, n'hésitez pas à nous contacter.

Contact : Olivier Macherey - Courriel : macherey@lma.cnrs-mrs.fr

Bulletin d'adhésion et d'abonnement

Option choisie	Montant	Supplément [1]
Adhésion avec journal	30 €	+ …… €
Adhésion sans journal	15 €	+ …… €
Abonnement seul (4 numéros)	28 €	

Bien préciser les options choisies

[1] Certaines associations demandent un supplément d'adhésion à rajouter aux 15 €, vérifiez si vous êtes concernés dans la liste des sections et associations qui se trouve au dos de votre revue. Vous pouvez également rajouter une somme pour un don à l'association en soutien.

Nom, prénom ou raison sociale : .....
.....
Adresse : .....
.....
Ville : .....
Code postal : |_|_|_|_|_|
Pays : .....
Mail : .....
Date de naissance : |_|_|_|_|_|_|_|_|
Actif ou retraité : .....
Nom de l'association : .....

Adhésion / Abonnement

Faire un chèque soit à l'ordre de l'association choisie (voir adresse page 32), soit à l'ordre du Bucodes SurdiFrance à envoyer à Emmanuelle Moal : 43B, avenue du Haut Sancé - 35000 Rennes
Renseignements à : abonnement6MM@surdifrance.org
Pour une adhésion à l'ARDDS, envoyer à : ARDDS - boîte 82, MDA XXe - 3, rue Frederick Lemaitre - 75020 Paris

Hommage à **Marc Renard**

Marc Renard, ancien rédacteur en chef de La Caravelle et figure historique de l'ARDDS, a succombé à une crise cardiaque le 6 janvier dernier. Il n'avait que 62 ans.

Devenu sourd profond dans sa plus tendre enfance et affecté d'une grave maladie rénale, Marc surmonta avec succès ce lourd handicap, grâce à sa vive intelligence et à son opiniâtreté. Il poursuivit ses études supérieures dans le Cours Morvan, célèbre lycée adapté aux élèves sourds, et décrocha le titre d'ingénieur principal dans la fonction publique.

Ses capacités journalistiques étaient étonnantes. Nul ne savait mieux que lui composer des pages rendues attrayantes par la clarté de son écriture, sa mise en valeur des idées directrices et son choix judicieux des illustrations.

Il est l'auteur de plusieurs livres remarquables, dont *Les Sourds dans la ville, Gestes des moines, regard des sourds* et, tout récemment, *Un fils de Thot*, chroniques sourdes. Sa compétence technique en matière d'accessibilité du cadre de vie lui permit de représenter l'ARDDS et le Bucodes SurdiFrance dans plusieurs commissions ministérielles.

Marc épaula solidement son épouse Martine, quand elle fut présidente de l'ARDDS et administratrice du Bucodes SurdiFrance.

Ils quittèrent tous deux l'ARDDS en 2004 pour fonder l'association 2-AS - Éditions du Fox, consacrée à l'édition d'ouvrages sur la surdité. C'est maintenant Martine qui assure seule la continuité de cette entreprise *(voir le site :* www.2-as.org/editions-du-fox*)*.

Doté d'un caractère fort, parfois exigeant, Marc était estimé par tous ceux qui ont travaillé avec lui. Il savait en outre se montrer généreux.

Je me souviens lui avoir rendu visite au siège des Éditions du Fox pour récupérer une centaine de livres scolaires qu'il offrit au centre de jeunes sourds de Dakar.

Marc restera en notre mémoire un modèle de total dévouement à notre cause. Nous présentons à Martine Renard et à toute sa famille nos plus sincères condoléances.

René Cottin

Les sourds dans la ville [1] : un ouvrage monumental

Plusieurs guides destinés aux personnes sourdes ou malentendantes ont déjà été présentés dans notre revue. Celui de Marc Renard se distingue par la complétude et la richesse de ses informations. Imposant par sa taille (574 pages en format A4, près de 300 illustrations et 200 tableaux), l'ouvrage se divise en quinze chapitres dont les principaux concernent l'accessibilité du cadre de vie.

Sont passés en revue, avec textes législatifs et statistiques à l'appui, tous les dispositifs disponibles pour aménager l'habitat, les transports, les espaces publics, les établissements d'enseignement, les lieux de travail, les établissements de santé et les activités touristiques.

L'auteur a mis ses qualités d'ingénieur au service d'explications techniques claires et précises. Par exemple pas moins de douze pages sont consacrées au seul cas des boucles d'induction magnétique.

Des tableaux comparatifs situent les domaines d'application des divers appareils et leur prix. Tout au plus peut-on regretter que le sujet des implants cochléaires ne soit pas plus développé.

La lecture du livre est agrémentée par une mise en page impeccable et par une soixantaine de petites anecdotes souvent très drôles.

Tout cela représente la somme extraordinaire de connaissances et d'expériences que l'auteur a pu accumuler au cours sa vie.
Nous ne pouvons que déplorer sa récente disparition. C'est un bel héritage qu'il laisse au monde de la surdité.

René Cottin

[1] Les Sourds dans la ville, *de Marc Renard, 3e édition, 2008 - 574 pages - 24 € - Site :* www.2-as.org/editions-du-fox
[2] *Voir les numéros 3, 9, 13, 15,17 de 6 millions de malentendants*

Le projet T-Jack d'Audispensable

Quand une association de malentendants rencontre un groupe d'étudiants passionnés par leurs études d'ingénieurs, c'est un projet novateur qu'elle découvre !

Audispensable, commençons par une courte présentation de votre équipe

Nous sommes quatre étudiants, Guillemette, Lucille, Lydia et Florian de l'école d'ingénieurs Polytech Grenoble, en Technologies de l'Information pour la Santé. Nous travaillons sur le projet DéfiH, un concours qui demande aux étudiants de différentes écoles de créer un dispositif favorisant l'accès à l'emploi des personnes handicapées.

Quel est ce projet ?

Nous créons une gamme de trois dispositifs qui permet aux personnes sourdes et malentendantes appareillées de téléphoner ou d'écouter du contenu multimédia issu de tablettes ou d'ordinateurs. Concrètement, chacun des dispositifs est équipé d'une prise Jack pour récupérer le son et d'une boucle T, pour le retransmettre directement dans les aides auditives (prothèses ou implants cochléaires). C'est de ces deux points techniques qu'est né le nom du produit : T-Jack. L'ensemble de la gamme fonctionnera de la même manière : chaque dispositif devra être branché directement à l'appareil multimédia par la prise Jack et transmettra le son automatiquement. La personne utilisant ce produit devra alors mettre son aide auditive en position T. Le T-Jack Téléphone est un petit boîtier rigide de 5x1 cm. La version Tablette est une sorte d'autocollant qui se fixe au dos de la tablette. Enfin, pour l'Ordinateur, le T-Jack ressemble à une sorte de sous-main qui se fixe dessous la table ou se pose directement sur le bureau. Nous avons décidé de réaliser trois adaptateurs différents car nous souhaitions que ces produits soient les plus adaptés à l'usage, tout en restant discrets. En effet, la taille de la boucle T influe sur la distance d'émission ainsi, pour un confort d'utilisation il était nécessaire de faire varier les tailles des adaptateurs.

Pouvoir être utilisé en tout lieu, être d'une grande discrétion et être compatible avec l'ensemble des appareils multimédia munis d'une prise jack présent sur le marché (téléphone, portable, tablette, ordinateur…) sont les avantages de nos dispositifs.

Avez-vous des personnes qui vous aident pour ce projet ?

Effectivement nous ne sommes pas seuls. Tout d'abord, nous collaborons avec l'ARDDS 38, l'Association de Réadaptation et Défense des Devenus-Sourds. En travaillant avec eux, nous rencontrons régulièrement des personnes sourdes et malentendantes. Ce sont elles qui pourront utiliser notre dispositif s'il est un jour commercialisé. Leurs avis sont donc pris en compte dans les choix esthétiques et techniques durant des réunions ou par le biais de questionnaires.
De plus, le Service Accueil Handicap de l'Université Grenoble Alpes nous accompagne depuis le début du projet. Une occasion de plus de discuter avec d'autres jeunes sourds et malentendants, ceux de notre Université !

> *DéfiH est un concours qui demande aux étudiants de différentes écoles de créer un dispositif favorisant l'accès à l'emploi des personnes handicapées*

Comment votre projet va-t-il se poursuivre ?

La prochaine étape est la présentation de notre vidéo et la remise des prix du DéfiH le 26 mai prochain, à Paris. En attendant cette date, nous continuons à travailler et à communiquer sur nos avancées sur Facebook (Audispensable-DéfiH) sur Twitter (@audispensable) et sur notre site web (**http://t-jack.fr/**).

Ces dispositifs verront le jour, un membre de l'équipe créé une startup dans le but de les développer !

■ **Propos recueillis par ARDDS 38**

Encore des **progrès à faire…**

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées a favorisé l'émergence de dispositifs d'accueil pour personnes malentendantes que certains Établissements Recevant du Public (ERP) ont installé dans leur espace d'accueil.

Les conducteurs découvrent la lecture labiale

Lorsque le réseau TBC (Trams et Bus de la Communauté urbaine de Bordeaux) avait mis en place courant 2008 une journée de sensibilisation des conducteurs et personnels d'accueil aux personnes handicapées, *Audition et Écoute 33* était la seule association représentant le handicap auditif pour y répondre favorablement.

Depuis octobre 2008, ses bénévoles ont assuré 168 journées de sensibilisation auprès de quelques 2000 salariés de cette entreprise [1]. Cette journée a finalement été intégrée dans le module d'une formation continue obligatoire de cinq jours, preuve de la volonté de l'entreprise de sensibiliser ses personnels aux difficultés des publics fragiles.

En 2016, il y a déjà dix nouvelles journées programmées en avril et mai pour sensibiliser les personnels récemment recrutés.

La société exploitant le réseau, Keolis Bordeaux Métropole, a bien entendu mis en place dans ses quatre espaces d'accueil du public des boucles d'induction magnétique. J'avais testé trois d'entre elles il y a plusieurs années, peu après leur installation. Courant février, Patrick, le formateur toujours très impliqué dans ce qu'il considère comme un devoir pour garantir le meilleur accueil des personnes handicapées, m'a invitée à une journée de contrôle des boucles magnétiques pour faire le point sur leur fonctionnement, mais aussi sur la formation des personnels d'accueil actuellement en poste dans ces espaces. À quelques semaines de sa retraite, il a voulu me présenter son collègue qui prendra sa suite, Christian, qui nous a accompagnés tout au long de ces visites.

Le bilan n'a pas été à la hauteur de ce que nous aurions aimé trouver car dans aucun des quatre espaces d'accueil le dispositif n'était fonctionnel. Dans un seul espace, la signalétique a été présente. Les personnels d'accueil ont montré un réel intérêt, mais n'ayant pas été formés, n'ont tout simplement pas su comment mettre en valeur le dispositif BIM pour inciter des clients malentendants à l'utiliser. Bien entendu, nos remarques ont fait l'objet d'un rapport détaillé et un plan d'actions tant technique que d'accompagnement des personnels en interne est en cours de déploiement dans l'entreprise.

À l'issue de cette visite, j'ai invité Patrick et Christian à faire un tour aux guichets de la SNCF. La gare principale de Bordeaux a subi une grande transformation en vue de l'arrivée de la ligne LGV Paris-Bordeaux courant 2017. Alors qu'auparavant leurs guichets clôturés disposaient tous de BIM de très bonne qualité, plus aucun guichet n'est équipé aujourd'hui, alors que les comptoirs se trouvent dans un espace ouvert plus accueillant.

La SNCF signale bien sur un panneau que le premier guichet est réservé à l'accueil des PMR, avec le texte de la loi 2005 à l'appui sous les signalétiques des quatre handicaps, mais lorsque je leur ai demandé s'il y avait une boucle magnétique, on m'a répondu que les anciennes boucles n'avaient plus fonctionné et que depuis cinq ans, ils n'ont plus de dispositif pour l'accueil des malentendants.

Je suis coutumière de ces essais de BIM et je constate qu'en dépit des avancées certaines au niveau de l'accessibilité aux personnes handicapées, il n'y a pas de réels progrès dans le domaine des boucles d'induction magnétique.

À qui la faute ?

- Cher lecteur, chère lectrice, avez-vous déjà demandé à utiliser la boucle d'induction magnétique dans un espace d'accueil ?
- Avez-vous vérifié si la signalétique est bien en place et si le personnel d'accueil semble formé ou au moins sensibilisé à l'accueil des déficients auditifs ?
- Si vous avez pu répondre en toute sincérité par l'affirmatif, je vous invite à intensifier vos efforts pour contrôler le plus grand nombre des espaces d'accueil des ERP.
- Si vous n'avez jamais essayé des dispositifs pour malentendants, vous avez aussi la réponse à ma question exprimée dans le titre de cet article. Oui, bien trop de personnes malentendantes ne semblent pas réellement concernées par les efforts que la société française fait pour mieux les accueillir, ce qui est vraiment dommage et porte préjudice à l'ensemble des populations déficientes auditives.
- Faut-il se poser la question si ces dispositifs sont réellement utiles, voire non souhaités par les malentendants ?

N'hésitez pas à nous faire parvenir vos commentaires : courrierlecteurs@surdifrance.org

Je tiens à remercier dans ces pages la société Keolis Bordeaux Métropole qui a permis aux bénévoles d'Audition et Écoute 33 de sensibiliser un très grand nombre de ses salariés au handicap auditif. Nous étions toujours surpris de constater combien d'entre les personnels souffrent eux-mêmes d'acouphènes ou réalisent l'isolement d'un de leurs proches touché par la surdité.

■ **Irène Aliouat**

[1] http://auditionecoute33.fr/actualites/actualites-d-audition-et-ecoute-33/355-sensibilisation-des-personnels-tbc-aux-p-m-r

La tapisserie, un sujet bien loin de l'oreille ?

Depuis bientôt six mois, les bureaux colorés d'Agir Pour l'Audition retentissent de rires joyeux pendant des matinées entières. C'est le club des petits points qui a établi ses quartiers, le temps d'une séance d'initiation ou de pratique libre de la tapisserie. Si vous avez de la tapisserie une vision austère et compassée, il est urgent de venir réviser votre jugement au sein du club des petits points.

Le club des petits points d'Agir Pour l'Audition est gratuit et ouvert à tous ceux et celles qui entendent peu, mal ou pas du tout, appareillés ou implantés.
L'idée est de procurer un loisir créatif et reposant aux personnes malentendantes qui, plus encore que les autres, ont besoin de se ressourcer dans le calme et en bienveillante compagnie. Le club souhaite ainsi lutter contre l'isolement des personnes malentendantes et leur offrir un moment de partage. De retour chez elles, les participantes peuvent s'atteler à la progression de leur œuvre personnelle, en toute autonomie.

Trois animatrices bénévoles sont là pour guider les apprenties tapissières ou pour échanger avec les plus confirmées. Les plus expérimentées peuvent venir avec leur ouvrage, mais tout est prévu pour vous accueillir : toiles d'essai, aiguilles et écheveaux de laine de toutes les couleurs… Vous pouvez ainsi faire vos premières armes en pratiquant des points et en imaginant des motifs. L'apprentissage des techniques de base est rapide. Avec quelques heures de pratique, le magnifique coussin à motifs que vous avez imaginé est à votre portée.

Toutes les réalisations sont possibles : outre les coussins que l'on peut renouveler à l'infini, vous pourrez aussi personnaliser vos sacs, pochettes, ceintures, bracelets, trousses ! Les animatrices se chargeront de stimuler votre imagination et les échanges que vous aurez avec les autres participants vous ouvriront de nouvelles perspectives.
Au fil des séances, une belle émulation se met en place. Celles qui doutaient de leurs capacités se prennent au jeu, trouvent plaisir à créer et à programmer leur prochaine réalisation. Vous avez remarqué que cette petite chronique est au féminin. Répétons que le club des petits points d'Agir Pour l'Audition est ouvert à tous les malentendants, y compris les hommes…

Rendez-vous au 13 rue Moreau - 75012 Paris
Courriel : contact@agirpoulaudition.org
Tél. : 06 76 69 21 87

■ **Catherine Lefèbvre**

Le **Congrès européen**

Dans l'actualité récente du Bucodes SurdiFrance, figure en bonne place l'organisation à Paris de l'assemblée générale de la Fédération européenne des associations de personnes malentendantes (EFHOH) qui s'est tenue les 1er, 2 et 3 avril à Paris, ainsi que de la journée de conférences **Beaucoup de bruit pour mieux s'entendre.** ***Nombre d'entre vous sont d'ailleurs venus y assister. Nous avons le plaisir de vous faire découvrir par des photos un aperçu de ces journées, en avant-goût des conférences que vous découvrirez dans le prochain numéro (1).***

Stands et bénévoles

L'assemblée générale d'EFHOH

Les boucles magnétiques individuelles

© Gwendal Le Flem - Photographe à Rennes

Transcription écrite et traduction

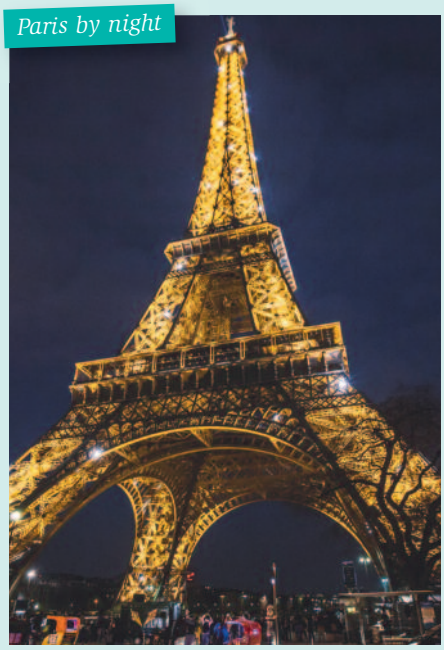

Paris by night

Un auditoire attentif

[1] *Sur le site* http://surdifrance.org/actualites/actualites-bucodes-surdifrance/330-retour-sur-l-assemblee-generale-de-l-efhoh-et-sur-la-journee-beaucoup-de-bruit-pour-mieux-s-entendre

Salon autonomic Paris

Salon Professionnel & Grand Public
400 Exposants | 30 000 visiteurs

Mer 08 Jeu 09 Ven 10 JUIN 2016

PARIS EXPO - HALL 4
PORTE DE VERSAILLES

HANDICAP | GRAND ÂGE | MAINTIEN À DOMICILE

ENTRÉE GRATUITE

14ème Edition

MATÉRIELS
SERVICES
CONSEILS

Toutes les Solutions pour Mieux Vivre !

Matériels Adaptés & Aides Techniques | Véhicules & Transports Adaptés | Aménagement de l'Habitat
Accessibilité - Urbanisme - BTP - ERP | Déficits sensoriels | Services à la personne | Aidants Familiaux | Santé - Bien être - Hygiène
Associations | Mutuelles & Fédérations Professionnelles | Collectivités & Institutions | Tourisme, Culture, Loisirs & Sports

VOTRE BADGE D'ENTRÉE GRATUIT !

www.autonomic-expo.com

VIVRE FM 93.9 www.vivrefm.com
mutuelle Intégrances L'esprit de solidarité
APF
ANFE ERGOTHÉRAPEUTES
UFAT
EXIGEZ LE LABEL cap' handéo
Cnh CENTRE NATIONAL HANDICAP

Remise du prix du **meilleur film sous-titré**

Pour cette première édition notre compère Christian Guittet avait déjà vu grand ! En associant la ville de Cannes et de nombreux partenaires à son projet de Prix du meilleur film sous-titré il a su donner un bel élan collectif à ce prix.

Les organisateurs et le lauréat

© Restaurant Le Relais - Grand Hyatt Cannes Hôtel Martinez

Le film *Marie Heurtin* est un film puissant et émouvant dont le sous-titrage a été pleinement intégré ; au-delà de l'histoire, du handicap qui peut nous interpeller nous devenus sourds et malentendants, il y a la volonté profonde du réalisateur de montrer comment on peut s'ouvrir au monde et à la vie malgré la souffrance, les obstacles, grâce à une rencontre, à la force de l'amour, au pouvoir de l'éducation.

Que ce soit ce film-là qui inaugure la première édition du prix est finalement un signe fort pour l'accessibilité, pour le droit à une égalité des chances, pour une vie citoyenne digne, pour un autre regard sur les personnes handicapées.

Toujours d'actualité en 2016 quand un sourd peut être encore étiqueté autiste !

Tout est possible, même l'inconcevable, sans doute faudra-t-il inventer d'autres chemins pour sortir de la case déficient auditif où nous sommes…

Maripaule Pelloux

© Élèves de la section cinéma-audiovisuel du lycée Bristol à Cannes (M. Bonfanti)

Lors de la cérémonie, transcription de l'intervention de Laurent Toulet

Événement à l'espace Miramar, à Cannes

Le jeudi 14 janvier, à l'occasion de la remise du prix du meilleur film sous-titré, Jean-Pierre Améris, réalisateur du film Marie Heurtin était à l'espace Miramar. Cette journée, organisée par Cannes Cinéma, en partenariat avec le GIP Cannes Bel Age et l'association ARDDS, a commencé par la projection du film, suivie d'un échange avec le réalisateur et s'est clôturée par la remise du prix à celui-ci du meilleur film sous-titré.

Marie Heurtin, une enfant différente

Ce film relate l'histoire vraie d'une enfant sourde et muette de la fin du XIXe siècle. Incapable de communiquer, pour cette adolescente de 14 ans, le monde n'est qu'agression. Elle rejoint alors l'institut de Larnay, où des religieuses s'occupent de filles sourdes/malentendantes. Malgré la difficulté de la tâche, sœur Marguerite, une jeune religieuse, désire s'occuper de Marie, afin de la sortir de sa prison et de lui apprendre à communiquer.

Le cinéma, comme une thérapie

C'est tout jeune que Jean-Pierre Améris est touché par ce sujet lorsqu'il regarde le film Miracle en Alabama, qui raconte l'histoire d'Helen Keller, une jeune américaine, sourde et aveugle de la fin du XIXe siècle. Après plusieurs mois de recherches il découvre alors Marie Heurtin, une jeune française dont l'histoire est méconnue et oubliée du grand public. Jean-Pierre Améris a eu envie de faire revivre cette jeune fille et de mettre sa différence en lumière.

© Élèves de la section cinéma-audiovisuel du lycée Bristol à Cannes (M. Bonfanti)

L'émotion est présente, pour la remise du Prix

Lui-même se sentant différent par sa grande taille et sa timidité maladive, ce réalisateur a fait le choix, dans une société qui préfère ignorer tout ce qui dérange, de montrer à l'écran des personnes souvent mises à l'écart.

« *Le cinéma est fait pour surmonter ses peurs* ». Pour le réalisateur « *c'est comme un sixième sens, une vraie thérapie* ». Ce film n'est pas sur le handicap, mais sur une rencontre entre deux êtres, sur une rencontre qui dit « *j'ai confiance en toi* ».
Sœur Marguerite vit cette rencontre comme une maternité, la renaissance de Marie Heurtin, après toutes ces années d'enfermement.

Le sous-titrage : enfin le cinéma pour tous ?

En France, très peu de films sont sous-titrés, car les sous-titres sont considérés comme dérangeants pour les spectateurs. Ici, c'était un souhait du réalisateur que son film soit sous-titré à toutes les séances. « *Le sous-titrage fait partie du film ; je voulais qu'il soit ouvert à tous, que les personnes sourdes et malentendantes puissent y avoir accès. L'audio description était aussi disponible afin que mon film soit accessible également aux personnes aveugles. Ça aurait été un contre-sens énorme si ce film ne pouvait pas s'adresser aux sourds et malentendants.*
De plus, de plonger les entendants dans le sous-titrage est une expérience pour eux ; par ce biais, on les fait réécouter des bruits auxquels ils ne feraient pas attention habituellement ».

Jean-Pierre Améris a travaillé jusqu'au moment du montage avec des personnes sourdes. « *Toutes les jeunes filles dans le film sont sourdes. J'aime la réalité dans les films. J'ai passé beaucoup de temps avec des enfants sourds et malentendants avant le tournage, ce qui m'a inspiré de nombreuses scènes et m'a permis d'amener une certaine réalité au film. Le fait d'être sourd ne représente pas un handicap pour jouer, ni une difficulté* ».

Prix du meilleur film sous-titré

« *C'est une belle récompense, ce prix va servir à médiatiser ce sujet, c'était important pour moi que ce film-là soit dans toutes les salles et séances présenté avec sous-titrage. Ça aurait été un échec si des spectateurs sourds n'avaient pas pu apprécier le film. Il a fallu batailler, c'était difficile, mais on a réussi. Merci, ça me touche* ».

Cette journée s'est clôturée par la remise du prix du meilleur film sous-titré et c'est au film Marie Heurtin qu'il a été décerné. Belle récompense pour le réalisateur, et magnifique encouragement pour l'avenir en ce qui concerne le sous-titrage des films, et par conséquent leur accès aux personnes sourdes et malentendantes.

C'est avec enthousiasme et une grande spontanéité que Jean-Pierre Améris a accepté de nous accorder cet entretien et nous tenons à l'en remercier vivement.

Manouck Burgnard

Une récompense pleine de sens pour **Agir Pour l'Audition**

Depuis le début de l'année 2015, ARDDS 38 rencontre régulièrement les malvoyants de l'Association Valentin Haüy. Des promenades ou visite d'exposition ont été organisées. Pour le mois de l'accessibilité, nous avions demandé aux guides du musée de Peinture de Grenoble, de nous organiser une visite commune : ils ont relevé le défi !

S'il est vrai que l'accessibilité à l'éducation et au monde professionnel concerne essentiellement les jeunes et les actifs, la difficulté d'accès aux loisirs constitue l'un des dénominateurs communs à toutes les générations de personnes sourdes et malentendantes. Tous s'accordent à dire que l'accès aux loisirs est un moyen efficace de lutter contre la tentation du repli sur soi qui guette si souvent la population des malentendants. Regarder des films ou des émissions sous titrés chez soi est maintenant largement facilité, alors qu'il reste encore un long chemin à parcourir pour entrer sans appréhension dans les salles de cinéma.

Les frères Lumière ont eu la géniale intuition de placer leur invention sous le signe des séances collectives dès l'origine ce qui a indéniablement contribué à son succès et à son développement. Cet esprit a largement inspiré l'engagement d'Agir Pour l'Audition.

Le prix pour le meilleur film francophone sous-titré permet de relayer le travail de sensibilisation vis-à-vis du handicap auditif auprès des professionnels du cinéma et des financeurs, en attirant leur attention sur un vrai besoin qui concerne environ 10 % de la population. Cela permet également de mettre à profit un contexte de divertissement en se démarquant ainsi de la sensibilisation médicale classique.

Un prix crée souvent une émulation qui se traduit par une meilleure offre pour le public concerné : en l'occurrence, l'augmentation du catalogue de films sous titrés et l'amélioration de la qualité de traduction sont ici visées.

En soutenant le prix, Agir Pour l'Audition souhaite aussi sortir d'un paradoxe : au pays de l'invention du cinéma, la grande majorité des films visibles par les malentendants est composée de films étrangers.

Créée en 2010, Agir Pour l'Audition, association de préfiguration de la fondation Agir Pour l'Audition s'est donnée comme mission de soutenir la recherche scientifique sur les déficiences auditives et d'apporter son aide aux personnes et aux familles concernées par ce handicap. Elle organise des appels à projets thématiques, soutient des événements ponctuels et récompense des hommes et des femmes à travers des prix. En outre, Agir Pour l'Audition mène en partenariat des actions de sensibilisation et des études pour pouvoir promouvoir l'accessibilité aux aides auditives pour tous.

Catherine Lefèbvre

Et maintenant ?

La première tâche qui nous attend maintenant est de trouver le meilleur film francophone sous-titré qui sortira (ou est déjà sorti) cette année. Cette difficile mission a été confiée à 55 personnes, réparties dans toute la France. Alors, bien sûr, ce jury ne pourra pas se réunir et personne ne pourra voir tous les films : chacun, de son côté, devra aller voir les films qu'il a envie de voir, et ceux-là seulement, puis les noter entre 1 à 5 [1]. Et début 2017, les bulletins de vote devront être envoyés aux organisateurs qui les dépouilleront. Le règlement détaillé est disponible sur le site : http://vfst.ardds.org.

D'autre part, cette action se veut nationale : l'objectif est d'améliorer l'accessibilité au cinéma pour tous les sourds, partout en France. Certains d'entre vous se plaignent, à juste titre, qu'aucun film ne soit projeté en VFST dans leur ville, ni même dans leur département. Il faut donc agir en région, mais malheureusement ni l'ARDDS 06 qui gère le projet, ni l'ARDDS nationale ne le peuvent : c'est à chaque association locale, à chaque section régionale d'agir, en tirant profit de ce qui a été fait à Paris (à l'occasion de la Journée internationale du handicap, la mairie du 7° a organisé une projection de Marie Heurtin au Musée du quai Branly en présence de Jean-Pierre Améris) et à Cannes (plus de films sont projetés en VFST à Cannes qu'à Marseille !). Les articles parus dans Nice Matin peuvent, par exemple, être utilisés pour intéresser les media régionaux. Et en Europe ? La situation et les habitudes sont différentes d'un pays à un autre, bien sûr : en Belgique, au Luxembourg, aux Pays-Bas, dans les pays scandinaves les films ne sont pas doublés - ils sont projetés en VOST ; et au Royaume-Uni, en raison de la suprématie du cinéma américain, c'est généralement la version originale non sous-titrée qui est diffusée. Les irlandais (« *HearingLoss Ireland* ») s'intéressent cependant au Prix et une pétition [2] circule en Belgique pour obtenir « le sous-titrage en langue française pour les films français ». Des synergies paraissent donc possibles…

Christian Guittet

[1] Nous vous rappelons que seuls les films francophones vus dans leur version sous-titrée (VFST) peuvent concourir et que notre partenaire CinéST vous permet de savoir semaine après semaine lesquels sont projetés dans vos cinémas préférés.

[2] http://secure.avaaz.org/fr/petition/aux_distributeurs_de_films_francais_et_aux_politiques_des_soustitrages_en_langue_francaise_pour_les_films_francais/?cXDNydb

Malentendants, devenus-sourds, **ne restez plus seuls !**

Nos sections & associations

Bucodes SurdiFrance | Maison des associations du XVIIIe boîte n°83 | 15, passage Ramey | 75018 Paris
Tél. : 09 72 45 69 85 | contact@surdifrance.org | www.surdifrance.org

02 ASMA
Association des Sourds et Malentendants de l'Aisne
37, rue des Chesneaux
02400 Château-Thierry
Tél. : 03 23 69 02 72
asma.aisne@gmail.com

06 ARDDS 06
Alpes-Maritimes
La Rocca G
109, quai de la Banquière
06730 Saint-André-de-la-Roche
06@ardds.org
http://ardds.org/content/ardds06-plus

12 ARDDS 12
Aveyron
La Galaubie Bezonnes - 12340 Rodelle
section.aveyron.ardds@gmail.com

13 Surdi 13
Maison de la Vie Associative
Le Ligourès,
place Romée de Villeneuve
13090 Aix-en-Provence
Tél. : 04 42 54 77 72
Fax : 09 59 44 13 57
contact@surdi13.org
www.surdi13.org
Supplément adhésion : 2 €

15 ARDDS 15 - Cantal
Maison des associations
8, place de la Paix - 15000 Aurillac
Port. : 06 70 39 10 32
section-ardds15@hotmail.fr
http://ardds15.over-blog.com/
facebook

22 Association des malentendants et devenus sourds des Côtes d'Armor
C°/AM Bourdet
6 bis, rue Maréchal Foch
22000 Saint-Brieuc
Tél. : 02 96 37 22 87
am.bourdet@gmail.com

29 Association des Malentendants et Devenus Sourds du Finistère - Sourdine
49, rue de Kerourgué
29170 Fouesnant
Tél. : 02 98 51 28 22
assosourdine@orange.fr
http://asso-sourdine.blogspot.fr
Supplément adhésion : 10 €

29 Surd'Iroise
Association de Sourds, Devenus Sourds et Malentendants
Mairie de Plabennec
1, rue Pierre Jestin
29860 Plabennec
Tél. : 02 98 40 74 76
02 98 21 33 38
contact.surdiroise@gmail.com
https://www.facebook.com/surdiroise
facebook

30 Surdi 30
20, place Hubert Rouger
30000 Nîmes
Tél. : 04 66 84 27 15
SMS : 06 16 83 80 51
gaverous@wanadoo.fr
http://surdi.30.pagesperso-orange.fr

31 AMDS
Midi-Pyrénées
Chez M. Ailleres Gérard
Le Communal
Route de Marignac
31430 Saint Elix Le Château
contact@amds-midi-pyrenees.asso.fr
www.amds-midi-pyrenees.asso.fr

33 Audition et Écoute 33
Chez Mme Odile Colcombet
17, rue de Metz
B10, Les Horizons Clairs
33000 Bordeaux
Tél. : 06 67 63 87 37
contact@auditionecoute33.fr
www.auditionecoute33.fr
Supplément adhésion : 2 €
facebook twitter

34 Surdi 34
Villa Georgette
257, avenue Raymond-Dugrand
34000 Montpellier
SMS : 07 87 63 49 69
surdi34@orange.fr
www.surdi34.fr
facebook

35 Keditu
Association des Malentendants et Devenus sourds d'Ille-et-Vilaine
Maison Des Associations
6, cours des alliés - 35000 Rennes
SMS : 06 58 71 94 60
contact@keditu.org
www.keditu.org
facebook

38 ARDDS 38 Isère
29, rue des Mûriers
38180 Seyssins
Tél. : 04 76 49 79 20
ardds38@wanadoo.fr

44 ARDDS 44
Loire - Atlantique
1, allée Beau Rivage - Île de Nantes
44200 Nantes
Port. : 06 12 67 83 14
section44@ardds.org

46 ARDDS 46 - Lot
Espace Associatif Clément-Marot
46000 Cahors
peyrebrune.maria@orange.fr

49 Surdi 49
Maison des sourds
et des malentendants
22, rue du Maine
49100 Angers
contact@surdi49.fr
http://surdi49.fr/

50 ADSM Surdi 50
Les Unelles
rue Saint-Maur
50200 Coutances
Tél./Fax : 02 33 46 21 38
Port./SMS : 06 81 90 60 63
adsm.surdi50@gmail.com
Supplément adhésion : 6 €
Antenne Cherbourg
Maison O. de Gouge
rue Île-de-France
50100 Cherbourg Octeville
Tél. : 02 33 01 89 90-91 (Fax)
facebook

53 Gpascompris
15, quai Gambetta
53000 Laval
Contact : Mme Braneyre-Dourdain
Tél./Fax : 02 43 53 91 32
gpascompris53@gmail.com

54 L'Espoir Lorrain des Devenus Sourds
3, allée de Bellevue
54300 Chanteheux
Tél. : 03 83 74 12 40
SMS : 06 80 08 50 74
espoir.lorrain@laposte.net
www.espoir-lorrain.fr
Supplément adhésion : 6 €

56 Oreille et Vie, association des MDS du Morbihan
11 P. Maison des Associations
12, rue Colbert - 56100 Lorient
Tél./Fax : 02 97 64 30 11 (Lorient)
Tél. : 02 97 42 63 20 (Vannes)
Tél. : 02 97 27 30 55 (Pontivy)
oreille-et-vie@wanadoo.fr
www.oreilleetvie.org
facebook

56 ARDDS 56
Bretagne - Vannes
106, avenue du 4-Août-1944
56000 Vannes
Tél./Fax : 02 97 42 72 17

57 ARDDS 57
Moselle
Bouzonville
4, avenue de la Gare - BP 25
57320 Bouzonville
Tél. : 03 87 78 23 28
ardds57@yahoo.fr

59 Association des Devenus-Sourds et Malentendants du Nord
Maison des Genêts
2, rue des Genêts
59650 Villeneuve d'Ascq
SMS : 06 74 77 93 06
Fax : 03 62 02 03 74
contact@adsm-nord.org
www.adsm-nord.org
Supplément adhésion : 8 €

62 Association Mieux s'entendre pour se comprendre
282, rue Montpencher - BP 21
62251 Henin-Beaumont Cedex
Tél. : 09 77 33 17 59
mieuxsentendre@sfr.fr
http://assomieuxsentendre.fr/

64 ARDDS 64
Pyrénées
Maison des sourds
66, rue Montpensier - 64000 Pau
Tél. : 05 59 05 50 46
section64@ardds.org
Antenne Côte basque
Maison pour tous :
6, rue Albert-le-Barillier
64600 Anglet
SMS : 06 78 13 52 29
section64B@ardds.org

68 Association des Malentendants et Devenus Sourds d'Alsace
63a, rue d'Illzach - 68100 Mulhouse
Tél. : 03 89 43 07 55
christiane.ahr@orange.fr

69 ALDSM :
Association Lyonnaise des Devenus Sourds et Malentendants
21B, avenue du Point du Jour
69005 Lyon
Tél. : 04 78 25 34 48
SMS : 06 31 54 57 96
aldsm69@gmail.com
www.aldsm.fr

72 Surdi 72
Maison des Associations
4, rue d'Arcole - 72000 Le Mans
Tél. : 02 43 27 93 83
surdi72@gmail.com
http://surdi72.wifeo.com

74 ARDDS 74
Haute-Savoie
31, route de l'X - 74500 Évian
ardds74@aol.fr
facebook

75 ARDDS
Nationale - Siège
Maison des associations du XXe
boîte 82
1-3, rue Frédérick Lemaître
75020 Paris
contact@ardds.org - www.ardds.org

75 ARDDS
Île-de-France
14, rue Georgette Agutte - 75018 Paris
arddsidf@ardds.org

75 AUDIO
Île-de-France
20, rue du Château d'eau - 75010 Paris
Tél. : 01 42 41 74 34
paulzyl@aol.com

75 AIFIC :
Association d'Île-de-France des Implantés Cochléaires
Siège social :
Hôpital Rothschild
5, rue Santerre - 75012 Paris
Adresse postale
3 bis, rue de Groslay - 95690 Frouville
aific@orange.fr - www.aific.fr

76 CREE-ARDDS 76
La Maison Saint-Sever
10/12, rue Saint-Julien - 76100 Rouen
cree.ardds76@hotmail.fr

78 Durd'oreille
Secrétariat :
5, avenue Général Leclerc
78160 Marly-le-Roi
SMS : 06 37 88 59 45
durdoreille7892@gmail.com
http://perso.numericable.fr/durdo

84 A.C.M.E - Surdi 84
311, chemin des Cravailleux
30126 Tavel
Tél. : 04 90 25 63 42
surdi84@gmail.com

85 ARDDS 85 - Vendée
Maison des Associations de Vendée
184, boulevard Aristide Briand
85000 La-Roche-sur-Yon
Tél. : 02 51 90 79 74
ardds85@orange.fr

86 APEMEDDA
Association des Personnels Exerçant un Métier dans l'Enseignement Devenus Déficients Auditifs
12, rue du Pré-Médard - 86280 St-Benoît
Tél. : 06 81 95 03 97 (secrétaire)
05 46 34 18 30 (Présidente)
apemedda@gmail.com
http://apemedda.free.fr

87 ARDDS 87
Haute-Vienne
16, rue Alfred de Vigny
87100 Limoges
Tél. : 06 78 32 23 33
ardds87@orange.fr
facebook

94 FCM 94
Fraternité Chrétienne des Malentendants du Val-de-Marne
Tél. : 01 48 89 29 89
malentendant@orange.fr
www.malentendant.org

Retrouvez également 6 millions de malentendants sur facebook et twitter